

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

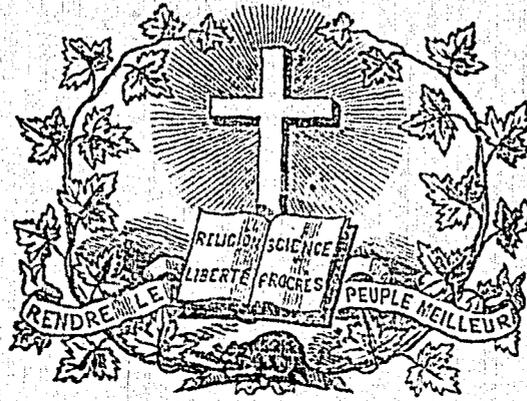
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume V.

Montréal, (Bas-Canada) Avril 1861.

No. 4.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRAIRE.—Poésie: Les Voyageurs, par Henri de Lacretelle.—*Refuge*, par le Baron Gaudrée Baillet.—SCIENCE: Histoire du Canada, compte rendu du Cours de l'abbé Ferland à l'Université Laval, (suite).—Ornithologie Canada, suite; Oies, Sarcelles et Canards, par M. J. M. Lemoine, (suite et fin).—Société Littéraire et Historique de Québec.—Rapport annuel du Conseil.—Société Historique de Montréal.—Séance de Février.—AGRICULTURE: Conseils aux cultivateurs.—ÉDUCATION: Conseils aux instituteurs, V. Rapports de l'instituteur avec les autorités locales, par Th. Barrau, (suite).—Exercices pour les élèves des écoles.—Problème d'arithmétique.—Problème d'algèbre.—Solution du problème d'algèbre de la livraison précédente.—AVIS OFFICIELS: Séparation et annexion de municipalités scolaires.—Nomination de commissaires d'école.—Diplômes accordés par les bureaux d'examineurs.—Convocation de la conférence des instituteurs à Pépée Normale Jacques-Cartier.—ÉPIGRAMME.—Nécrologie: M. Joseph Lenoir.—Rapport du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada pour 1858: Extrait des rapports des Inspecteurs, (suite).—Relation du voyage du Prince de Galles en Amérique, (suite).—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: Paris, Edinburgh, Londres, New-York, Chicago, Ottawa, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin des Lettres.—Bulletin des Sciences.—Bulletin des connaissances utiles.

Et qu'un hôte serain accoudé sur la mousse  
Va leur tendre la main, quand ils auront marché!

Ils ne vont vers l'ancien, ni vers le nouveau monde;  
Le but qu'ils atteindront n'égaré point leurs pas;  
La cité qu'ils verront brille plus que Golconde,  
Leur Amérique d'or ne les renverra pas!

Ils y retrouveront la cohorte fidèle  
Des amis disparus dans la brume du temps;  
Des étés sans hivers la splendeur éternelle,  
Et leurs aîeux aimés ayant toujours vingt ans!

Ils y retrouveront ce qu'ils n'ont eu qu'en rêve;  
La justice en tout lieu s'avancant d'un pied sûr,  
La liberté tombant de Dieu, comme la sève  
Sur les bois en avril, tombe du grand azur!

Nous entrerons aussi dans ces climats fertiles;  
Quelqu'un nous nommera dans l'ombre, et nous irons!  
Et comme eux aujourd'hui, voyageurs immobiles,  
Nous ne parlerons pas de ce que nous verrons!

Ce sera notre tour de nouer nos sandales,  
De nous purifier dans l'eau de nos remords,  
D'être heureux et pleurés, de dormir sous les dalles,  
Car tous ces voyageurs lointains, ce sont les morts!

HENRI DE LACRETELLE.  
(Revue Européenne).

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### LES VOYAGEURS.

Où vont-ils? Ils n'ont pas de chevaux dans la rue;  
Ils ne montent jamais dans le wagon qui fuit,  
Nul esquif ne les porte à la vague accourue,  
Ils partent à toute heure, et plus souvent la nuit.

Ils partent: jeunes gens à l'avenir prospère,  
Qui chantaient la chanson dont leur cœur était plein;  
Vieillards blanchis; enfants arrachés à leur père,  
Mères aussi, qui font si vite un orphelin!

Laissant leur vêtement dans leur hôtellerie,  
Par la porte entr'ouverte ils s'en vont nus et froids;  
Ils ne s'arrêtent pas à l'adieu qu'on leur crie,  
Et partout leur départ fait tinter les beffrois.

Dans une langue étrange, où nul mot ne sait feindre,  
Ils parlent librement, causeurs aventureux;  
Leur œil ne nous voit plus, mais ils semblent nous plaindre,  
Nous qui les retenons et qui pleurons sur eux!

Un signe leur est fait, échappant au cortège  
Ils désertent le toit qui se remplit d'adieux;  
Ils partent par le vent, ils partent par la neige,  
Tristes, mais couronnés, pâles, mais radieux!

Où vont-ils? on dirait qu'une lueur plus douce  
Leur arrive des bords de l'horizon égaré.

#### REFUGE.

Puisque l'avenir est plein d'ombres  
Et que nos heures les moins sombres  
Sont dans le vague du passé;  
Que le présent fuit comme un rêve  
Et qu'il n'est sentier sur la grève,  
Que le vent n'ait vito effacé—;  
Qu'à chaque instant dans les prairies,  
La mort cueille nos fleurs chéries  
Pour en composer ses bouquets;  
Que le temps de ses lourdes ailes  
Flétrit toutes nos immortelles  
Et disperce tous nos regrets—  
Que nos enfants, cendres légères  
Reposent auprès de nos pères  
Dans le silence des tombeaux—  
Que la douleur même s'émuosse  
Et que le lierre et que la mousse  
Usent la pierre des tombeaux—  
Que le bonheur est un mirage  
Le reflet d'un lointain rivage

L'n songe sans réalité—  
Puisque l'infini nous accable,  
Que nous sommes des grains de sable,  
Egarés dans l'immensité—  
Que notre science est amère  
Que tout est sujet de mystère,  
Que nous cherchons en vain la paix  
Et que nos désirs, tristes flammes,  
Brûlent et dévorent nos âmes,  
Sans jamais être satisfaits ;  
Il faut vivre en dehors du monde,  
Renoncer à jeter la sonde  
Au fond d'un abîme inconnu ;  
Détourner nos yeux de la terre  
Vers le ciel où va la prière  
Et d'où l'espoir est revenu.

Notre âme éternelle, divine,  
Rapporte à Dieu son origine,  
Remonte à lui comme l'encens,  
Et la mort n'est que la préface  
D'un livre où le temps et l'espace  
Seraient des mots vides de sens.

GABRIÈLE BOILLEAU. (1)

## SCIENCE.

### HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XXII.

(Suite.)

Les avis étaient partagés dans les conseils du Roi de France, sur l'opportunité de se faire remettre le Canada. Les uns disaient que le pays ne valait pas grand'chose, que c'était un sujet perpétuel de guerres inutiles avec la Hollande et l'Angleterre, qui avaient de nombreux vaisseaux :—on invoquait l'expérience de l'Espagne que son génie colonisateur avait fait descendre au rang des puissances de second ordre.

Les autres, et parmi eux le Cardinal, disaient que c'était une immense et riche contrée ; que le seul avantage des pêcheries était d'une grande importance ; que la traite des fourrures avait une importance réelle : que le maintien de cette colonie était un moyen d'utiliser pour la France un grand nombre d'hommes aventureux qu'il fallait employer quelque part.

Mais ce qui fit prévaloir l'opinion de ces derniers fut le désir de convertir les sauvages au catholicisme et le besoin de maintenir l'honneur de la France. On entra donc en négociations avec la cour d'Angleterre.

Les Anglais firent tant, que les négociations avaient déjà duré deux ans sans qu'on en fût plus avancé. Alors, sans plus de cérémonie, on arma en France 6 vaisseaux et 4 pataches qu'on mit sous les ordres du Commandeur de Razilly, de l'Ordre de Malte, qui devait avoir pour mission d'aller s'emparer de Québec et de tous les postes de la Nouvelle France retenus par les Anglais.

Ces énergiques dispositions eurent leur effet, et l'Angleterre se décida à remettre le bien mal acquis : ce qui fut effectué par le traité, célèbre dans notre histoire, de Saint Germain en Laye, conclu le 29 Mars 1632. L'Angleterre rendait le Canada, le Cap Breton, l'Acadie jusqu'à la rivière Pentagoët et notamment les habitations de Québec et de Port Royal. On devait faire à de Caën une remise de valeurs, en compensation de ce qu'on lui avait enlevé.

Il restait peu de chose en Canada ; des ruines à Québec, quelques cabanes au Sault St. Louis, à Trois-Rivières et à Tadoussac. Champlain dut être content néanmoins de la nouvelle tournure que prenaient les choses ; mais la Compagnie ne se trouvait pas en mesure de profiter de suite de sa réintégration dans ses droits. Alors on accorda à de Caën, qui était riche et avait bon nombre de navires, le droit de traiter à son profit pendant l'année 1632.

De Caën nomma son neveu, Emery de Caën, son lieutenant et

c'est lui qui devait recevoir la reddition du fort de Québec et l'abandon de toute la Nouvelle France de la main des commandants anglais ; mais comme il était calviniste on lui adjoignit un brave et fidèle catholique M. Duplessis Bochard.

Deux navires devaient partir de Dieppe et emmener des missionnaires, non plus Récollets et Jésuites, mais Capucins. Les Pères Capucins représentèrent qu'il n'était pas juste de priver les Jésuites de ces missions qui leur avaient tant coûté et le Cardinal ordonna de prendre des Jésuites ; ce furent les P. P. Anne de Noue et Paul Lejeune qui furent choisis.

XXIII.

Nous allons perdre ici le guide historique que nous avons suivi si longtemps.—Champlain pendant sa résidence en France depuis 1629 avait recueilli tous ses mémoires et les notes de ses voyages, dont il avait formé un ouvrage qu'il publia en 1632. Cette édition des voyages de Champlain paraît avoir été la plus soignée de toutes celles que nous avons.

Ce digne homme à la fin de cet ouvrage, dans une lettre adressée au Cardinal de Richelieu, déclare vouloir consacrer encore le reste de ses jours aux progrès de la religion catholique et au service de la France dans le Canada ; il dit qu'il estimera heureux pour lui de vouer à Dieu et au Roi les années qu'il avait encore à passer sur la terre. On a vu ce que déjà ce noble cœur et cette forte intelligence avaient fait pour la religion et la patrie, dans ce pays qui est le nôtre.

Jusqu'à ce moment nous avions encore comme sources historiques les lettres et mémoires des Pères Récollets, conservés à Saint Denis, documents précieux auxquels le Père Leclercq, que nous avons souvent cité, avait largement puisé ; ces sources vont encore nous manquer pour faire l'histoire des années qui vont suivre. Les Récollets ne revinrent pas en Canada ; ils abandonnèrent à regret cette vigne à laquelle ils avaient travaillé et qu'ils auraient bien encore voulu arroser de leurs sueurs et de leur sang au besoin ; mais on pensa qu'un ordre mendiant convenait peu à cette nouvelle colonie et ce furent les Jésuites seuls qui furent chargés de ces missions. Les Relations des Jésuites seront donc à peu près les seules sources où nous pourrons puiser des renseignements pour faire l'histoire des années qui vont suivre immédiatement, de 1632 à 1643. Les lettres de la Mère Marie de l'Incarnation, qui commencent en 1633, nous donneront aussi quelques renseignements précieux sinon bien nombreux.

Les Pères Lejeune et Anne de Noue s'embarquèrent sur les navires d'Emery de Caën. A l'arrivée des Français à Tadoussac le pavillon de la France fut salué avec joie par les sauvages qui avaient beaucoup à se plaindre des Anglais et qui étaient bien revenus des fantaisies qu'ils avaient eues d'un changement.

Les Montagnais unis aux Algonquins, venaient de remporter une grande victoire sur les Iroquois et, au moment où les navires entraient dans le port de Tadoussac, les Sauvages se préparaient à tourmenter trois malheureux prisonniers de la nation détestée. Les Pères réussirent à soustraire ces malheureux, pour le moment du moins, au triste sort qui leur était réservé.

En arrivant à Québec les Français apprirent la triste nouvelle du supplice récent de six prisonniers Iroquois. Les Algonquins auteurs de cette exécution étaient peu nombreux et ils tremblaient déjà de l'appréhension d'avoir bientôt à payer chèrement le Pacte cruel de vengeance qu'ils venaient d'exécuter. Un ministre protestant, qui se trouvait avec les Anglais, avait essayé d'empêcher le supplice des prisonniers et il avait réussi jusque là dans son charitable projet ; mais malheureusement un chef s'était enivré avec des liqueurs prises au fort et dans son ivresse il avait ordonné de percer le cœur d'un prisonnier ; la vue du sang et la force de l'habitude avaient fait le reste.

Disons en passant que ce ministre avait eu considérablement à souffrir de la part des Kerk : eux étaient calvinistes et lui paraît avoir été luthérien ; or, en vertu du libre examen, ils se chicanèrent très souvent et, sous prétexte du danger de révolte, Kerk avait tenu le ministre en prison pendant six mois.

De Caën avait envoyé devant ses navires une chaloupe portant une sommation à Thomas Kerk, qui commandait en ce moment à Québec : celui-ci s'y attendait mais il n'y avait pas à regimber les ordres étaient précis.

Les Kerk voyaient avec douleur cette colonie leur échapper ; la traite leur donnait à peu près 300,000 francs par an et cette année leur avait coûté très cher par les frais de leurs divers armements.

Ce fut le 13 juillet 1632 que le pavillon anglais fit place au pavillon français, que saluèrent avec plaisir les colons français et les Sauvages. Les soldats anglais étaient même très contents de

(1) Le Baron Gaudrèe Boilleau est consul de France à Québec. Les vers charmants que nous reproduisons ont été copiés de l'Album de Mde. Gaudrèe Boilleau, et publiés dans le Courrier du Canada.

s'en retourner; ils avaient souffert considérablement du manque de provisions, ayant été forcés d'avoir recours aux Sauvages, et le *mot de terre* les avait tourmentés et avait enlevé quatorze de leurs camarades dans un seul hiver.

Les Sauvages n'aimaient pas les Anglais qui ne les traitaient pas avec la même bonté que les Français et dont les manières étaient loin d'être aussi agréables. Mais ceux qui virent avec le plus de joie le retour des navires de France furent la famille Hébert et les autres colons canadiens, qui avaient eu à souffrir, non des Anglais eux-mêmes, mais des Français protestants et anglicans. Ces familles n'avaient point reçu de secours religieux depuis 1629 et elles étaient déterminées à laisser la colonie.

Un travail de M. l'abbé Noiset, qui a publié une liste des prêtres du Canada, travail qui a beaucoup de mérite, mais qui renferme plusieurs inexactitudes, a accrédité une erreur qu'il est juste de rectifier. La liste en question parle d'un prêtre, M. Duplein, qui aurait habité la colonie pendant la domination des Kerk, mais c'est une erreur, d'autant plus évidente que M. Duplein, était alors à peine né: le fait est comme le dit positivement le Père Lejeune dans la *Relation* de 1632, que les Français du Canada restèrent sans prêtres: — aussi ce fut avec une grande joie que ces bons et braves catholiques assistèrent au Saint Sacrifice de la messe dans la maison de Madame Hébert, immédiatement après l'arrivée des navires de Caën.

La vieille chapelle de la Basse-Ville était détruite, l'habitation était en ruine, le fort était dans un triste état et il ne restait de la maison des Jésuites à Notre-Dame-des-Angees que les murailles. Le reste de l'année la Sainte Messe fut dite le dimanche dans un appartement du fort nettoyé pour ce service et la semaine dans la maison des Jésuites.

Le pays et ses habitants présentaient pour le Père Lejeune un spectacle tout nouveau et assez étrange: ce bon père était tout yeux et tout oreille et observait tout avec un soin minutieux. Il alla bientôt après son arrivée rendre visite à un campement sauvage à la Pointe à Poiseaux. Les Sauvages étaient occupés à fumer l'anguille qu'ils prenaient en abondance. Le Père suivit le pied du Cap Diamant qui baignait alors dans le fleuve, dans plusieurs endroits, et arriva chez les Sauvages.

Un Sauvage l'invita à entrer dans sa cabane, et là on lui servit dans les mains une anguille boucannée qu'il manœuvra à belles dents, n'ayant pour tout instrument de table que ses doigts, partageant son repas avec un petit sauvage. Après le repas, le Père Lejeune était fort en peine de ses mains pleines d'huile, son petit compagnon lui avait bien montré comment il s'était nettoyé les doigts en se les passant dans la chevelure; mais le Père ne paraissait pas vouloir se servir de cet expédient, lorsque la dame du logis, voyant l'embarras évident de son hôte, lui donna une poignée de bois pourri, et ce fut là la première serviette du Père Lejeune chez les Algonquins.

Voyons ce qui se passa en Acadie vers la même époque. Nous avons laissé le commandeur de Razilly à La Rochelle prêt à partir, mais recevant un contre-ordre en conséquence du traité de Saint Germain en Laye. On chargea alors le commandeur d'aller en Acadie pour recevoir la remise de Port Royal de la main des Écossais qui le tenaient: le commandeur avait le titre de Gouverneur et de Lieutenant-Général de l'Acadie. Il avait concédé d'abord l'établissement de Sainte Croix, puis ceux de Port Royal et de la Hève. Dans son désir de servir la religion et la France, M. de Razilly vint s'établir à la Hève avec des colons: ce petit centre de population française, qui plus tard émigra à Port Royal, a été le noyau de la colonisation acadienne dont l'histoire offre tant d'intérêt, pour les catholiques surtout.

M. de Razilly mourut, paraît-il, en 1637. Il laissait deux lieutenants Charles Amador de La Tour et M. de Menou d'Aulnay de Charnisay. Ces deux voisins se firent pendant longtemps la guerre, jusqu'à ce qu'en 1641, le gouvernement français fut obligé d'ordonner à M. de La Tour de revenir en France, chargeant en même temps M. de Menou de le contraindre s'il refusait d'obéir; on ne sait pas s'il se rendit à cet ordre.

En 1635, M. de La Tour avait obtenu la concession d'un territoire dans la Rivière St. Jean, il s'y était établi avec sa famille et y avait construit un fort. M. de Charnisay, profitant de l'absence de M. de La Tour alla attaquer ce fort défendu seulement par quelques hommes; mais ces hommes étaient commandés par Madame de La Tour, femme d'un esprit aussi chevaleresque et d'un courage aussi héroïque que son mari. M. de Charnisay fut d'abord repoussé avec perte et jamais il ne se serait rendu maître du fort s'il n'eût gagné la trahison d'un suisse, soldat de Madame de La Tour, qui lui fournit le moyen de s'introduire dans une partie de l'établissement. Madame de La Tour ne voulut cependant pas capituler avant d'avoir obtenu pour ses hommes la vie sauve; mais

de Charnisay, manquant à l'honneur et à ses engagements, fit pendre les soldats de M. de La Tour, et par une lâcheté indigne et une cruauté sauvage, il força l'héroïque Madame de La Tour à assister à cette exécution, la corde au cou.

On ne connaît pas le sort de Madame de La Tour et on n'a pas de détails sur cette partie de l'existence de son mari; mais on voit de La Tour venir à Québec en 1646 et en 1651 on le voit nommé Gouverneur de l'Acadie.

M. de Charnisay et son fils étaient morts alors et Madame de Charnisay avait continué à administrer l'établissement de sa famille. Un accommodement ayant eu lieu, M. de La Tour épousa la veuve de M. de Charnisay; cette famille comptait plus tard en Acadie de nombreux descendants.

Les Anglais étaient de fort mauvaise humeur, et en 1654 ils envoyèrent une expédition qui s'empara du fort de la Rivière Saint-Jean d'abord, puis de Port Royal. La colonie étant dans l'impossibilité de résister à ces entreprises, les colons firent un compromis avec les commandants anglais par lequel les habitants gardaient leurs propriétés et continuaient à vivre indépendants des gouvernants anglais à titres de *neutres*; longtemps ils furent désignés sous le nom de *sujets anglais neutres*.

Il y a dans cette partie de l'histoire de l'Acadie des obscurités qu'il est presque impossible d'éclaircir. On voit qu'en 1656, Olivier Cromwell concéda l'Acadie à Sir Charles de La Tour et aux Sieurs Temple et Crown. Cet état de chose semble avoir duré jusqu'au traité de Bréda en 1667. La France rentra de nouveau en possession de toute l'Acadie en 1670.

La vie de Charles de La Tour est bien une existence des plus extraordinaires. Cet homme grand par la noblesse d'âme, par le courage, par le génie même, paraît avoir appartenu à cette école des seigneurs féodaux du moyen âge, qui remettaient à leur épée seule le soin de régler les différends et de maintenir leurs droits. Son caractère aventureux, chevaleresque, séduisait les Sauvages qui lui furent toujours fidèles. Bien que son père fut calviniste et devint plus tard un renégat, ce noble cœur demeura toujours fidèle à son Dieu et à son Roi: — On voit dans un document qu'il fut chargé de protéger la religion catholique et de travailler à l'extension du christianisme chez les Sauvages.

La belle action dont le jeune de La Tour s'honora dans la défense du petit fort de Lomeron a inspiré un de nos poètes canadiens, M. Lajoie, qui, dans un poème remarquable, a rendu hommage à ces vertus civiques et militaires dont de La Tour avait fait preuve en cette occasion. Ce héros, car c'en est un, a peut-être des descendants parmi nous. On sait qu'une de ses filles épousa un fils du sieur le Borgne de Belle-Isle, marchand de La Rochelle, qui avait fait des avances à M. de Charnisay et qui plus tard fit la guerre au sieur Denis, de qui nous tenons ces détails. Nous avons dans certaines paroisses du bas du fleuve des descendants du sieur le Borgne de Belle-Isle.

Vers 1700, le gouvernement français reprit toutes les concessions faites en Acadie, afin de faire cesser toutes les contestations en repartageant le territoire entre les prétendants aux droits depuis si longtemps sujets à contestation.

Revenons à notre grand Champlain que nous voyons nommé Gouverneur de la Nouvelle-France et Lieutenant Général du Roi en 1633; c'est dans le *Mercurius Français* que nous retrouvons ce renseignement. Champlain qui avait donné tant de preuves de fidélité et de dévouement à la religion catholique et à la France méritait bien qu'on lui confiât le soin de gouverner la colonie: personne plus que lui n'était capable de le faire et personne n'en était plus digne.

Il partit de Dieppe le 23 mars 1634 avec trois vaisseaux, emmenant avec lui les PP. Brebeuf et Masse. Ses vaisseaux étaient le *Saint Pierre* de 150 tonneaux, 12 canons et 82 hommes d'équipage; le *Saint Jean* de 160 tonneaux, 10 canons et 75 hommes; le *Don de Dieu* de 90 tonneaux, 6 canons et 40 hommes. Champlain emmenait aussi avec lui quelques colons.

La Compagnie des cent associés était composée de personnes qui, pour la plupart, ne pouvaient pas s'occuper des affaires commerciales de la société. Pour obvier à l'inconvénient résultant de ce fait, on nomma deux agents, les sieurs Rosé et Chiffault, marchands de Dieppe qui, conjointement avec quelques autres marchands de Dieppe, de Rouen et de Paris devaient s'occuper d'armer les navires, de payer les employés et fonctionnaires, de fournir les effets de traite, de voir en un mot à toutes les affaires de la Compagnie. Sur les profits du commerce de chaque année, ces agents prélevaient d'abord leurs déboursés, puis une commission et le reste était partagé entre les associés à raison de la mise de chacun.

(A continuer.)

## HISTOIRE NATURELLE.

## ORNITHOLOGIE CANADIENNE.

## OIES, SARCELLES ET CANARDS.

(Suite et Fin.)

Les espèces les plus communes pour nous sont les Canards ordinaires, les Canards noirs et les Canards gris. Les meilleurs postes de chasse pour ces oiseaux, sont les battures couvertes de joncs des Iles-aux-Grues, aux Oies, de St. Joachim, de l'Île d'Orléans, de Kamouraska, de Sorel, la batture de Mille Vaches, la batture aux Loup-Marins, des Grondines, la rivière Jupiter sur l'Île d'Anticosti, la Baie de Quinté, les affluents de l'Ottawa, et un grand nombre de lacs du Haut-Canada. Nous tenons de source certaine qu'autrefois ces oiseaux couvaient en grand nombre sur les Iles-aux-Grues et aux Oies, et les îlets de Sorel, où l'on s'emparaient des jeunes au moyen de chiens qui allaient les saisir au milieu des joncs et des roseaux avant qu'ils pussent voler; ceci a lieu encore actuellement. Un mot en passant des principales espèces que nous avons.

Le Canard ordinaire (anas boschas de Linnée), que les chasseurs nomment Canard de France, a la tête et la croupe ornées d'un beau vert changeant, et les quatre plumes du milieu de la queue sont recourbées en-demi cercle. Cette espèce est la souche de toutes nos races domestiques; elle habite le nord des deux continents. Ces Canards nichent quelquefois sur une touffe de joncs dans les marais. La ponte est de huit à quatorze œufs d'un gris verdâtre très-clair, plus petits et plus colorés que ceux du Canard domestique; avant l'éclosion des œufs, le mâle se tient près du nid et le défend contre les autres Canards. Les Canards que l'on élève en domesticité et qui proviennent d'œufs sauvages trouvés dans les roseaux sont farouches comme leur parents, et cherchent sans cesse à reprendre leur liberté; mais lorsque la captivité s'est perpétuée pendant plusieurs générations, l'instinct s'efface, l'animal devient familier. Aucun oiseau de basse-cour, l'Oie exceptée, n'est plus facile à nourrir. Il ne faut lui donner que de l'eau et un gîte; il sait se procurer le reste, il ne coûte rien à son maître.

Le Canard Huppé ou Branchu (anas sponsa de Linnée) est le roi de l'espèce: sa tête est surmontée d'une huppe, sa gorge est blanche, son aile porte un miroir (speculum) vert chatoyant, terminé de blanc. Son plumage en entier est brillant. Il se perche sur les arbres. Il se rencontre depuis la Floride au lac Ontario et dans plusieurs localités du Canada. Il est assez commun dans les environs de Sorel, et recherche les rives ombragées des ruisseaux solitaires, ou un arbre creux suspendu au-dessus du cours de l'onde recevra son nid et sa tendre couvée. Ses œufs sont d'un blanc jaunâtre et polis comme l'ivoire. "J'en ai compté jusqu'à treize, dit Wilson, dans un nid placé dans le creux d'un vieux chêne dont la cime avait été enlevée par la tempête; l'arbre croissait sur le penchant de la rive, près de l'eau: il avait été le berceau d'au moins quatre générations de Canards pendant quatre années successives, d'après le témoignage d'une personne qui résidait à quelques pas de l'arbre. Cet individu m'informa que le printemps précédent, il avait lui-même vu la femelle, transporter dans son bec treize jeunes en moins de dix minutes, du nid au bas de l'arbre, d'où elle les conduisait à la rivière. Sous ce même arbre, une goélette était à l'ancre et malgré le bruit et les mouvements de l'équipage, les Canards continuèrent de nourrir leurs jeunes, comme si rien n'était. Le mâle se tenait d'ordinaire en sentinelle, sur une branche voisine, pendant que sa compagne se livrait toute entière, à l'incubation. Une oie domestique avait élu domicile dans les racines du même arbre pour y déposer ses œufs. Les Aborigènes de l'Amérique avaient coutume d'emprunter au Canard branchu, ses plumes brillantes pour orner le calumet de la paix. Ce Canard est facile à apprivoiser."

Le Canard Eider (Fuligula molissima) habite l'extrême nord du Canada, le cercle arctique et les mers glaciales du pôle, où il niche au milieu des rochers baignés par la mer. "Les Eiders tiennent la mer le long du jour et reviennent à terre vers le soir. Le nid est composé du duvet de l'oiseau et du varech. La femelle se charge seule de l'incubation; le mâle veille dans le voisinage du nid. Le duvet de l'Eider est fort précieux. Lorsque l'on enlève une première fois ce duvet ou edredon du nid où il recouvre les œufs, la femelle se déplaît une seconde fois, pour y recouvrir son nid, dans lequel elle fait une deuxième ponte; si l'on dépouille le nid une troisième fois, une troisième ponte a lieu, mais c'est alors le mâle qui fournit le duvet. Il faut respecter cette dernière couvée, sans quoi la place serait désertée pour toujours." Ce Canard se rencontre au Labrador.

En juin, juillet et août, les Canards disparaissent presque de nos grèves; mais en septembre, ils y reviennent par milliers. La migration des Canards en France, d'après Châteaubriand, est assez applicable à nos contrées, moins pourtant les "manoires gothiques," car nos manoires en Canada datent comme l'on sait de quelques années plus tard que le moyen âge.

Le chantre de Cymodocée, vient de mentionner Phirondelle, cette fille de rois, comme il l'appelle, qui passe l'été aux ruines de Versailles et l'hiver à celles de Thèbes:

"A peine a-t-elle disparu, dit-il, qu'on voit s'avancer sur les vents du nord une colonie qui vient remplacer les voyageurs du midi, afin qu'il ne reste aucun vide dans nos campagnes. Par un temps grisâtre d'automne, lorsque la bise souffle sur les champs, que les bois perdent leurs dernières feuilles, une troupe de canards sauvages, tous rangés à la file traversent en silence un ciel mélancolique. S'ils aperçoivent du haut des airs quelque manoir gothique environné d'étangs et de forêts, c'est là qu'ils se préparent à descendre: ils attendent la nuit et font des évolutions au-dessus des bois. Aussitôt que la vapeur du soir enveloppe la vallée, le cou tendu et l'aile sillante, ils s'abattent tout à coup sur les eaux, qui retentissent. Un cri général suivi d'un profond silence s'élève dans les marais. Guidés par une petite lumière, qui peut-être brille à l'étroite fenêtre d'une tour, les voyageurs s'approchent des murs à la faveur des roseaux et des ombres. Là, battant des ailes et poussant des cris par intervalles, au milieu du murmure des vents et des pluies, ils saluent l'habitation de l'homme." (1)

Deux ou trois espèces de sarcelles visitent nos latitudes le printemps et l'automne. Les plus remarquables sont les sarcelles aux ailes vertes et les sarcelles aux ailes bleues. Leur taille est de beaucoup moindre que celles du canard, mais comme comestible, leur chair est préférée. Elles fréquentent les mêmes sites que ces derniers et affectionnent quelque ruisseau retiré où elles prennent librement leur ébats.

"Nous vîmes un jour aux Açores, dit Châteaubriand, une compagnie de sarcelles bleues que la lassitude contraignit de s'abattre sur un figuier. Cet arbre n'avait point de feuilles, mais il portait des fruits rouges enchaînés deux à deux comme des cristaux. Quand il fut couvert de cette nuée d'oiseaux qui laissaient pendre leur ailes fatiguées il offrit un spectacle singulier: les fruits paraissaient d'une pourpre éclatante sur les rameaux ombragés, tandis que l'arbre par un prodige, semblait avoir poussé tout à coup un feuillage d'azur."

Quant aux Plongeurs, Harles, et Huards, ils sont peu communs — leur chair n'est pas recherchée. Ils couvent dans les îles du Nord.

J. M. LEMOINE.

## Société Littéraire et Historique de Québec.

## Rapport annuel du Conseil de la Société pour 1860.

Nous devons remercier M. Bowen, le secrétaire, de l'envoi de cet intéressant document.

Cette société est la plus ancienne des sociétés savantes du Canada. Elle fut établie en 1824, sous le patronage de Lord Dalhousie, alors gouverneur du Bas-Canada. Le 4 juin 1829, elle se fonda avec la Société pour l'encouragement des Arts et des Sciences. Elle a publié trois volumes de Transactions ou Annales et trois livraisons d'un quatrième volume. Ces trois dernières livraisons se sont succédées à de bien longs intervalles; elles datent de février 1843, mars 1851 et janvier 1855. La dernière livraison du 3e volume, datait de 1837. Outre ces transactions, la Société a publié deux volumes de Mémoires inédits sur l'histoire du Canada, et une édition des Voyages de Jacques Cartier, où se trouve une traduction par M. Faribault, du troisième voyage du célèbre navigateur, tirée d'Hackluyt, et jusque-là à peu près inconnue en Canada. Ces publications, datent de 1838-39 et 1840. Ainsi que les Transactions elles sont aujourd'hui hors du commerce et très rares.

Il ne faut point confondre cette Société avec la Société Littéraire de Québec, qui la précéda, et dont M. Louis Plamondon, célèbre avocat canadien, était le secrétaire en 1809. Celle-ci avait pour devise "Floreamus in nemoribus." On trouve assez difficilement une petite brochure publiée cette année-là, et qui a pour titre "Séance de la Société Littéraire de Québec, tenue le samedi 3 juin 1809;" elle contient un discours de M. Plamondon, et deux odes, l'une en anglais par M. Fleming, de Montréal, et l'autre en français et signée Canadensis, qui furent couronnées par la Société.

Le sujet du concours était: "Le jour de naissance de S. M. George III."

La Société Littéraire et Historique de Québec, a pour emblème un soleil levant sur un pays que l'on défriche, et pour devise "Nilitur in lucem."

Quoique le nombre des Canadiens-Français qui en font actuellement partie soit très restreint, elle en comptait au commencement une assez forte proportion. Dans la charte royale qui lui fut octroyée en 1831, nous trouvons les noms suivants: "Joseph Bouchette, R. S. M. Bouchette, Joseph Bouchette, fils, Jérôme Demers, Edouard Desbarats, F. Desbarats, Rolert d'Estimeauville, F. X. Garneau, A. R. Hamel, Joseph Hamel, Victor Hamel, Pierre Laforce, Louis Lagueux, Pierre de Salles Laterrière, Joseph Légaré, Charles Panet, Joseph Parent, Etienne Parent, F. X. Perrault, J. T. Perrault, Rémi Quironet, Joseph Signay, J. T. Taschereau, J. R. Vallières de St. Réal et George Vanfelson."

Les *Transactions* contiennent les essais lus devant la Société. On trouve dans le premier volume un *essai du juge en chef Sewell*, sur les lois du Canada, (discours d'inauguration de la Société, prononcé le 31 mai 1824,) des articles sur la géologie du Canada, par le Capitaine Bayfield, le capitaine Bonnycastle et le lieutenant Raddeley; sur notre conchyliologie, par Mde. Shephard; sur notre botanique, par M. Shephard et par M. V. Greene; sur le territoire du Saguenay, par le célèbre Andrew Stuart; sur les Etrusques, les Tyrrhéniens et les Toscans, par le même; et sur l'analogie qui existe entre les mœurs, les usages et les traditions des peuples Asiatiques et ceux des Sauvages de l'Amérique, par le major Mercer.

Dans le second volume on remarque deux *essais en français*, l'un par M. Amable Berthelot, sur un ancien canon de bronze découvert à l'entrée de la rivière Jacques Cartier, et l'autre par M. Joseph Perrault intitulé "Plan raisonné d'éducation générale le plus propre à faire la prospérité du Bas-Canada." On trouve encore dans ce volume une grammaire huronne traduite du latin et commentée par le Dr. Wilkie, des notes sur deux phénomènes d'obscurité diurne en Canada, en octobre 1785 et en juillet 1814, par le juge en chef Sewell, et un article sur la topographie du pays qui s'étend entre le Lac Huron et l'Ottawa, par A. Shirreff.

Les articles les plus remarquables du troisième volume, sont des études sur la botanique du Canada, par M. Shephard, sur les Iles de la Magdeleine, par le lieutenant Baddeley, sur les phénomènes du mirage dans le golfe St. Laurent, par M. Kelly; un *essai* sur les auteurs grecs qui ont parlé des peuples hyperboréens, par M. Cochran, sujet pour lequel un prix, adjugé à l'auteur, avait été offert par Sir Charles Grey, et un autre *essai* sur l'histoire de la civilisation, par Andrew Stuart.

Entr'autres travaux, les trois livraisons qui ont été publiées comme partie du quatrième volume, contiennent un *essai* sur un système général d'éducation pour le Canada, par le Dr. Wilkie, des notes sur la Côte du Labrador, par M. Robertson, sur la Baie des Esquimaux, par M. Davies, et une très intéressante étude sur l'île d'Anticosti, par M. Roche.

Tous ces travaux ont été parfaitement appréciés à l'étranger, et les mémoires de la Société sont assez fréquemment cités, dans les recueils littéraires et scientifiques d'Europe ou des Etats-Unis.

La Société occupa longtemps l'édifice connu sous le nom de l'Hôtel de l'Union; lorsque le siège du gouvernement fut transféré à Kingston, on lui permit, pour son malheur, de s'installer dans l'Hôtel du Parlement. Elle possédait à cette époque une bibliothèque d'environ 3,000 volumes, dont beaucoup étaient rares et d'une grande valeur, des manuscrits précieux copiés à Paris, la collection de minéralogie et de géologie la plus complète qu'il y eût à cette époque dans le pays, un bel herbier canadien formé par Lady Dalhousie, une jolie collection de numismatique, une collection de conchyliologie donnée par Lord Durham, quelques tableaux et portraits, un petit cabinet de physique et de chimie, beaucoup de curiosités diverses parmi lesquelles se trouvait le fameux canon de bronze que M. Berthelot soutenait avoir appartenu à Verrazani, et enfin les restes du musée zoologique de M. Chassan, que la législature avait acquis, mais qui avait déjà passé par un premier incendie. Tout cela à l'exception des manuscrits, que l'on parvint à sauver, de quelques médailles, et de quelques livres, fut consumé par l'incendie du parlement en 1851.

On conçoit qu'après un pareil échec la Société ait quelque peine à recouvrer son ancienne position. Le rapport du conseil que nous avons sous les yeux nous montre cependant qu'elle y travaille avec activité. Le président M. Meredith, et le secrétaire M. Bowen, sont des hommes doués d'énergie et de persévérance, et nous ne doutons point que leurs efforts ne soient couronnés de succès. Le comité des documents historiques pour cette année se compose de MM. G. B. Paribault, président, R. S. Bouchette, Marsden, N. de Montzambert, et Wilkie.

Nous voyons avec plaisir qu'un bon nombre d'essais ont été lus dans le cours de l'année, et que l'on se propose de publier très prochainement une nouvelle livraison de *Transactions* ou *Mémoires*.

L'un des faits les plus importants que nous trouvons consignés dans ce rapport, est l'envoi qui a été fait de Saint-Malo à la Société, d'un mémoire inédit de M. Desmazières de Séchelès sur Jacques Cartier. Il contient, assure-t-on, beaucoup de détails jusqu'ici inconnus sur la vie et les découvertes du célèbre navigateur. Nous espérons que la Société se hâtera de publier un document aussi important. Le soustraire longtemps à la curiosité si légitime de tant d'écrivains qui s'occupent de notre histoire serait presque une cruauté.

Société Historique de Montreal.

Séance du 27 février 1861.

Présidence de M. L'Abbé VERREAU.

Après les affaires de régie, M. le Président lut une dissertation sur l'autorité que doit avoir l'ouvrage du P. Chrétien Leclercq, intitulé: "Etablissement de la Foy, etc.," et fit voir qu'il renferme plusieurs erreurs historiques.

On lut ensuite le Mémoire du Principal Dawson, sur l'emplacement d'Hochelega et les restes des indigènes trouvés près de la Montagne, et on commença à le discuter.

Dans cette discussion s'est présentée cette question: Où Jacques-Cartier avait-il laissé ses barques? Était-ce au Pied-du-Courant, ou plus haut? Cette discussion fut remise à une autre séance.

M. le Président présenta à la Société copie de 3 lettres écrites par un des secrétaires de la Propagande aux R. R. P. Récollets sur leurs missions du Canada.

AGRICULTURE.

Conseils aux Cultivateurs.

Ne sème pas les unes après les autres des graines de plantes qui ont: entr'elles de l'analogie; sépare-les au contraire autant que tu pourras, parce que, à l'époque de la floraison, ces plantes confondent leurs étamines. C'est ainsi que des espèces se trouvent à la fin tellement dépravées qu'on finit par ne plus les reconnaître. Ainsi tu ne sèmeras pas les uns près des autres: le maïs blanc et le maïs jaune, des citrouilles et des melons; tu ne planteras pas non plus les unes près des autres des betteraves champêtres et des betteraves à sucre, porte-graines, etc.

Pour obtenir de grosses récoltes, il ne te suffit pas de semer de vastes terrains; il faut surtout que ta terre soit bien amendée, bien labourée et que tu ne l'aies pas épuisée par une mauvaise culture.

Nos pères, qui ne voulaient que du pain, ne pensaient qu'à produire du blé, une des plantes les plus épuisantes et probablement celle qui a la propriété de salir le plus de terrain. Tu répareras pour ta part, le mal qu'ils ont fait en introduisant de nouvelles cultures, qui mettront à ta disposition de nouvelles substances alimentaires, en supprimant la ruineuse jachère et en formant des prairies artificielles.

Ne sème pas trop épais; tu perdras une partie de ta semence; tes grains en seraient moins abondants. Tu devras pourtant semer plus dru dans les terres pauvres que dans les terres riches parce que les plantes y viennent moins fortes, couvrent moins le sol et le préservent moins du hâle.

Certaines plantes tirent leur nourriture des premières couches du sol; ce sont les plantes à racines traçantes (tels que le blé, l'avoine, l'orge, le seigle). D'autres s'enfonçant vont la chercher à une plus ou moins grande profondeur; ce sont les plantes à racines pivotantes, (tels que les fèves, le trèfle); Comme les premières ne fatiguent que la superficie, et les dernières, surtout le fond, il est donc convenable que tu les fasses succéder les unes aux autres, au lieu de semer de nouveau des plantes de même nature, qui auraient à vivre dans une couche de terre déjà privée d'un grande partie de ses sucs. Règle générale, une plante à racine pivotante doit succéder à une plante à racines traçantes, et une plante à racines traçantes à une plante à racine pivotante.

Choisis pour le semer, dans chaque variété, le grain qui est le plus gros et le mieux nourri. Fais en sorte aussi que ta semence soit bien netto; passe-la pour cola à un crible fait exprès, pour la purifier des mauvaises graines.

Si tu n'as pas assez de fumier à ta disposition, enfouis des cultures et particulièrement du sarrasin, parce qu'il a l'avantage d'étouffer sous ses épais rameaux les plantes parasites. On le sème alors une fois plus dru que lorsqu'on veut en faire la récolte, et c'est lorsqu'il est en pleine fleur qu'on l'enfouit, en le retournant au moyen de la charrue. Il ne tarde pas sous terre à se convertir en un terreau fertilisant, qui est d'une grande valeur et qui a peu coûté. Une plante quelconque, enfouie avant sa maturité, restitue à la terre plus de matière fertilisante qu'elle n'en a reçu pendant toute la durée de sa végétation.

Il est une variété de sarrasin qu'on appelle sarrasin de Sibérie. Il est beaucoup plus robuste que le sarrasin commun et produit aussi beaucoup plus. Il craint peu les gelées et les chaleurs, que son frère redoute tant. En quelques pays d'Europe, on en obtient deux récoltes pendant la même année ; on le sème alors en mars et en juillet. Si, en Canada, on ne pouvait en faire deux récoltes, on pourrait au moins l'enfouir deux fois.

Si la saison est avancée et si la sécheresse a duré longtemps, tu sèmeras le jour même que tu auras labouré la terre, afin que ton grain profite du peu d'humidité dont elle est encore pourvue. Parce que le cultivateur ne s'était pas conformé à cette règle de prudence j'ai vu du grain ne lever qu'un mois après avoir été jeté en terre.

Veux-tu bien hiverner tes bestiaux et augmenter considérablement la masse de tes fumiers, cultive les racines et surtout la betterave champêtre, la betterave à sucre et la carotte. J'ai vu récolter l'an dernier, 125 minots de betteraves champêtres et de betteraves à sucre et 45 minots de carottes, sur un terrain dont la superficie n'était guère de plus de 20 toises.

Pour réussir aussi bien, il faut avoir bien ameublé sa terre, qui doit être meuble et profonde, et ne lui avoir pas donné moins de deux labours, l'un l'automne et l'autre le printemps. On donne à la terre plus de profondeur, si on n'en a pas assez, en semant sur des billons ou des d'âne deux rangs de carottes ou de betteraves. Les raies qui se trouvent entre les billons donnent beaucoup de facilité pour sarcler et éclaircir les rangs.

On donne avec avantage la carotte crue aux vaches, dont elle rend le lait très abondant en beurre. Les cochons, les bœufs d'engrais, les montons, les chevaux en sont également avides.

La carotte semée à la manière ordinaire met plus d'un mois à lever, ce qui est cause que beaucoup de mauvaises herbes ont le temps de croître et peuvent l'étouffer. On obvie à cet inconvénient en accélérant la germination de ses grains. Pour cela on les enveloppe dans un linge et on les plonge dans l'eau de mare durant six jours ; puis on les mêle avec du terreau sablonneux qui les entoure d'une espèce de croûte. Ainsi préparées, on les dépose dans du fumier un peu chaud, pendant quatre ou cinq jours, puis on les sème. Pour peu que le sol soit frais, les graines lèvent en peu de jours.—*L'Agriculteur.*

## EDUCATION.

### Conseils aux instituteurs.

(Suite.)

V

#### RAPPORTS DE L'INSTITUTEUR AVEC LES AUTORITÉS LOCALES.

Vous aurez des rapports nombreux avec le maire et avec le pasteur en dehors de leurs fonctions de surveillants de l'école.

Ceux que vous entretenez avec le pasteur seront d'autant plus fréquents que vous joindrez probablement à vos fonctions d'instituteur celles de clerc laïque. Qu'ils soient toujours respectueux de votre part, ils seront bienveillants et polis de la sienne.

N'oubliez jamais que la supériorité de ses lumières le met en état de vous donner une sage direction. Tout ce que vous savez, est bien peu de chose en comparaison de ce que votre pasteur a dû apprendre, même avant de se préparer sérieusement au ministère de l'autel. Les études classiques, si longues et si épineuses, ont, pour perfectionner les esprits, un pouvoir dont ne peuvent se douter ceux

qui n'en n'ont pas subi l'heureuse influence. C'est à ces nobles études que son adolescence a été consacrée. Puis, la religion l'a initié aux plus sublimes mystères de la science de Dieu. Comment ne serait-il pas pour vous un excellent guide ?

Dans quelques communes, je le sais, de fâcheux dissentiments se sont élevés entre le prêtre, chargé d'enseigner la parole de Dieu, et l'instituteur qui, sous sa direction, prépare l'enfance à la recevoir. Qui ne voit cependant qu'entre eux devrait régner toujours une parfaite harmonie ? Si l'on remontait à l'origine de ces déplorables conflits, on reconnaîtrait que presque jamais ils ne seraient venus affliger les âmes honnêtes, si l'instituteur avait été plus sévère dans sa tenue personnelle ou plus exact dans l'accomplissement de ses devoirs. Sous ce double rapport, le pasteur est quelquefois très-exigeant ; on ne peut que lui en savoir gré.

Restez étranger aux discussions politiques ; ni la multiplicité de vos occupations, ni la nature même de vos fonctions ne vous permet de vous y mêler. Si pourtant la nécessité vous oblige d'y prendre part, souvenez-vous que le parti de l'ordre, de la soumission aux lois, de l'obéissance à l'autorité, doit toujours compter parmi ses défenseurs l'homme chargé de donner une instruction morale à l'enfance.

Représentant immédiat de l'autorité, le maire doit donc compter non-seulement sur votre déférence, mais sur votre bienveillant concours. Vous ne parlerez jamais de son administration qu'avec estime, de sa personne qu'avec respect, de ses intentions qu'avec la conviction qu'elles sont pures. S'il vous fait l'honneur de vous consulter, vous lui répondrez avec une entière franchise, blâmant tout haut devant lui ce que vous croyez devoir blâmer. Mais hors de sa présence vous ne parlerez de ses décisions que pour en relever la sagesse ; ou, si vous en êtes mécontent, votre improbation ne se manifesterà jamais que par votre silence.

Une conduite si sage, vous fera de plus en plus estimer ; et une conduite différente aurait des résultats tout contraires. Qu'on fasse de l'opposition contre l'autorité, cela, en France, n'est pas rare ; mais ceux-là même qui la censurent avec le plus d'amertume, mépriseraient au fond de l'âme l'instituteur qui chercherait à les imiter ; ils savent que l'enfance doit être élevée dans une sorte de sanctuaire, où la voix des passions ne puisse se faire entendre ; ils savent que l'homme chargé de l'initier à toutes les bonnes habitudes morales ne doit parler des lois que pour en proclamer la sainteté, et des magistrats, que pour recommander l'obéissance à leurs prescriptions.

Peut-être aurez-vous une part secondaire à l'exécution des actes de l'autorité, en qualité de secrétaire de la mairie, vous vous acquitterez avec zèle et assiduité de ces devoirs utiles ; vous n'en serez pas moins modeste ; vous n'aurez pas la présomption de croire que vous participez à l'exercice de l'autorité, parce que ses dépositaires se déchargent sur vous de quelques détails subalternes ; vous regarderez en pitié ceux de vos confrères qui, parce qu'ils sont secrétaires de la mairie et clercs laïques, se vantent de diriger par leurs conseils le maire et le pasteur, et mènent, disent-ils, la commune et la paroisse. Vous, vous n'aurez la prétention de mener personne, vous saurez vous tenir à votre place ; votre ambition sera de diriger, non la paroisse ou la commune, mais l'école : cette tâche est assez difficile ; vous n'aspirez pas au dangereux honneur d'une responsabilité plus étendue.

TH. BARRAU.

(A continuer.)

**Exercices pour les Élèves des Ecoles.**

**PROBLEME D'ARITHMETIQUE.**

Un fermier a 14 vaches laitières, dont il retire du lait, du beurre et du fromage. En hiver, chaque vache mange 3 bottes de foin de 12 lbs., lequel coûte 6 piastres par 1,000 lbs.; elles mangent chaque jour 3 minots de carottes, qui valent 1s. le minot, et il estime son temps à 10 piastres par mois. En été, le pacage de chaque vache vaut 6 piastres. L'intérêt des bâtiments et des ustensiles est évalué à 8 piastres par mois. Chaque vache lui donne en moyenne 1½ gallon de lait par jour, qu'il peut vendre à 1s. le gallon; mais il en emploie le ¼ à faire du fromage et du beurre. Un gallon de lait lui donne 6 oz. de beurre, qu'il peut vendre 1s. la lb., et autant de fromage, qu'il vend à 11d. la lb. On demande ce qu'il gagne ou supposant que l'hiver soit de 5½ mois, et qu'il vende, tous les ans, une vache 35 piastres, laquelle est remplacée par une plus jeune, qui n'en vaut que 12?

T. D.

**PROBLEMES D'ALGEBRE.**

Résoudre l'équation  $2x + 2\sqrt{a^2 + x^2} = \frac{5a^2}{\sqrt{a^2 + x^2}}$

Deux convois partent par le chemin de fer, l'un de Québec, l'autre de Montréal; celui de Québec, qui part 3 heures avant celui de Montréal fait 8 lieues à l'heure, et celui de Montréal en fait 9. On demande après combien de temps ils se rencontreront, sachant que la distance entre Québec et Montréal est de 66½ lieues?

T. D.

**SOLUTION DU PROBLEME D'ALGEBRE DE LA DERNIERE LIVRAISON.**

Le chemin à faire pour transporter ces pierres au point  $x$ , est la somme d'une progression dont le premier terme est  $x$ , la raison 10, et le nombre des termes 25.

La même chose a lieu pour le transport de ces pierres à la première, excepté que la première terme est 0.

La distance à parcourir pour transporter ces pierres au point  $x$  est donné par l'équation:

$$S = \left\{ 2x + (25-1)10 \right\} \times \frac{25}{2}$$

Réduisant  $S = 25x + 3000$

La distance à parcourir pour transporter les pierres à la première est exprimée ainsi:

$$S_1 = \left\{ 0 + (25-1)10 \right\} \times \frac{25}{2}$$

Réduisant  $S_1 = 3000$

Par la dernière donnée, 5 fois la somme de la seconde progression est égale à celle de la première, on aura donc

$$\begin{aligned} 3000 \times 5 &= 25x + 3000 \\ \text{D'où } 25x &= 15000 - 3000 = 12000 \\ \text{et } x &= \frac{12000}{25} = 480 \text{ pieds.} \end{aligned}$$

Ce qui fait 2 arpents, 6 perches et 2 toises pour la distance du point  $x$  à la première pierre.

A. LAMY.

**AVIS OFFICIELS.**



**SEPARATION ET ERECTION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.**

Son Excellence le Gouverneur Général a bien voulu ordonner, par Minute en Conseil du 21 ultimo, que la Côte St. Michel du Saull-aux-

Récollots forme, à partir du 1er juillet prochain, une municipalité scolaire séparée, s'étendant de la Côte St. Léonard à la Côte St. Laurent.

**NOMINATIONS.**

**COMMISSAIRES D'ECOLE.**

Son Excellence le Gouverneur Général a bien voulu, par Minute en Conseil du 14 ultimo, faire les nominations suivantes de Commissaires d'école.

Comté de Bellechasse.—Buckland et Mailloux: MM. Barthélemi Nadeau, Jean Fournier, Charles Choquet, Joseph Plante et Cyrien Goulet.

Comté de Montmagny.—Montminy: MM. Denis Létourneau, Jean-Baptiste Talbot, Adolphe Blais, Joseph Vallé et Thomas Caron.

Comtés de Bellechasse et de Montmagny.—Armagh: MM. François Thérberge, Neal McNeal, Marcel Labbé, Jean Roy et Edouard Larochelle.

Son Excellence le Gouverneur, par Minute en Conseil du 15 du courant a fait les nominations suivantes de commissaires d'école.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Hermas: MM. Joseph Bricault dit Lamarche et Antoine Lefebvre.

**BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.**

M. Patrick Carey, Dame Joseph A. Passage et Mlle. M. Léonore Bessette, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE,  
Secrétaire.

**BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.**

Mlle. Victoria A. Scripture, a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

W. LUNN,  
Secrétaire.

**BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUEBEC.**

Mlles Apolline Black, Philomène Gastonguay; MM. Abraham Goudeau, Charles Melville Lorient; Mlles Sophie Lamontagne, Justine Turgeon et Sophie Vallières, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

NAPOLÉON LACASSE,  
Secrétaire.

**BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE QUEBEC.**

M. John Thompson et Mlle. Jane Thompson, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Mlle. Margaret Bailey; M. John Bailey; Mlles. Anne Brodie, Hannah Gillis, Elizabeth Kerr, Jane Ann Mackenzie; M. Thomas McDewitt; Mlles. Margaret McKillop, Mary McKillop (née en 1841), Mary McKillop (née en 1824); MM. Charles Murchie, John Murchie, Andrew Moffet; Mlle. Susan Sutherland et M. Duncan Stewart, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

D. WILKIE,  
Secrétaire.

**BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.**

Mlle. Philomène Lamothie et M. Joseph Marcotte, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Mlles. Virginie Buisson, Rose de Lima Ferron, Hélène Lesage, Marie Louise Leblanc; M. Hyppolite Marcotte et Mlle. Mathilde Proteau, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

J. M. DESILETS,  
Secrétaire.

**AUX INSTITUTEURS.**

Tous les instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, sont priés de se réunir en conférence, vendredi, le 31 mai prochain, au lieu ordinaire. La séance s'ouvrira à 10 heures précises.

Les membres du conseil voudront bien se réunir à 8 h. le vendredi matin, dans la chambre des professeurs.

Par ordre,

F. X. DESPLAINES,  
Secrétaire.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) AVRIL 1861.

## NÉCROLOGIE.

M. JOSEPH LENOIR.

Déjà nos lecteurs ont pu apprendre la perte douloureuse que viennent de faire et la rédaction de ce journal et le Département de l'Instruction Publique ; par ce triste événement notre littérature tout entière s'est trouvée frappée, et la presse française du Canada s'est empressée d'accorder à la mémoire de notre habile collaborateur, un témoignage de respect bien mérité.

On ne saurait guère exiger de nous, dans l'émotion bien naturelle que nous éprouvons, une étude biographique et littéraire, qui demanderait beaucoup plus de calme et de loisir ; mais nos lecteurs peuvent être certains qu'elle ne tardera point à prendre place parmi les autres esquisses de ce genre que notre recueil leur a déjà offertes.

Il nous suffira pour aujourd'hui de citer les éloges que les autres journaux ont donnés aux talents et aux vertus de notre ami, éloges qui, bien que flatteurs, sont encore au-dessous de tout ce que nous avons pu nous-mêmes observer à son avantage.

Nous devons offrir à nos confrères, tant au nom de la famille de M. Lenoir qu'au nom du Département, les remerciements que méritent ces témoignages spontanés d'estime et de sympathie, qui ne peuvent modifier le sentiment d'une grande perte ; mais auxquels la douleur, même la plus profonde, ne saurait rester indifférente.

Un grand concours d'amis et d'admirateurs du défunt l'ont suivi jusqu'à sa dernière demeure, au Cimetière de la Côte des Neiges. Outre les nombreux parents de M. Lenoir, le Surintendant, le Secrétaire et tous les officiers du Département de l'Instruction Publique, on remarquait dans le convoi, le Rév. Père Ouellet, directeur, et d'autres professeurs du Collège Ste. Marie, M. le Principal Verreau et MM. les professeurs et les élèves de l'École Normale Jacques-Cartier, MM. les professeurs et MM. les élèves de l'École Normale McGill, M. le Dr. Meilleur, ancien surintendant de l'Instruction Publique, sous l'administration duquel M. Lenoir était entré au Département, M. Cherrier, membre du Conseil de l'Instruction Publique, et plusieurs autres hommes distingués dans les lettres, dans le bureau ou dans l'enseignement.

Le service funèbre s'est fait à l'église paroissiale de Notre-Dame, et nous a rappelé la belle pièce de vers que le jeune poète écrivait, il y a si peu de temps encore, sur cette basilique canadienne, et qui, nos lecteurs s'en souviennent, se terminait ainsi :

O demeure tranquille ! ô sainte basilique !  
Monument élevé sur la place publique,  
Comme un phare sur un écueil,  
Je m'étonne toujours que parfois l'on l'oublie,  
Mystérieux asile, où Dieu réconcilie  
Ces voisins ennemis, la vie et le cercueil !

Le *Dies Irae* et le *Libera* furent chantés par les élèves de l'École Normale Jacques-Cartier ; nous avons remarqué dans le chœur plusieurs des prêtres de St. Sulpice, maison où M. Lenoir avait reçu son éducation et où il comptait autant d'amis qu'il y avait eu de professeurs et de compagnons d'étude. Parmi ceux-ci se trouvaient ses deux cousins, M. Luc Lenoir et M. Charles Lenoir, directeur du Collège de Montréal ; ce dernier officiant.

La veille de ce jour de deuil, M. le Principal Verreau, en commençant une des leçons du Cours Public d'histoire du Canada à l'École Normale, s'excusait de ce qu'il lui avait été impossible d'interrompre son cours, comme marque de respect pour la mémoire de M. Lenoir, et faisait, dans quelques paroles éloquentes et profondément senties, l'éloge du jeune poète si inopinément enlevé à ses travaux et à nos espérances.

Il s'est aussi chanté, à la chapelle de l'École Normale, samedi, le 13 du courant, un service funèbre auquel ont assisté les parents et les amis du défunt.

Puisse ces marques de respect accordées plus encore à l'écrivain qu'au fonctionnaire public, inspirer aux jeunes talents canadiens le noble désir d'inscrire leurs noms dans nos annales littéraires, afin de ne point mourir tout entier, comme nous le disait, quelques heures seulement avant l'heure suprême, celui que nous regrettons à si juste titre, et qui, nous l'espérons, vivra longtemps dans la mémoire de ses compatriotes !

(De l'Echo du Cabinet de Lecture.)

Nous avons la douleur d'apprendre en ce moment la mort de M. Joseph Lenoir, assistant rédacteur au *Journal de l'Instruction Publique*.

Né en 1824, il faisait espérer une plus longue carrière, Dieu l'a enlevé ainsi dans la force de l'âge, dans la plénitude de ses facultés ; il l'a donc jugé digne d'un sacrifice plus grand, plus pénible et par conséquent plus méritoire. (1)

Il s'est vu mourir encore jeune, en présence de sa femme, en qui il savait si bien reconnaître des trésors de bonté, de douceur et de piété ; en présence de ses jeunes enfants pleins d'avenir et d'espérance déjà, grâces à ses soins, regrettant de ne pouvoir faire plus pour leur donner un avenir plus heureux et plus assuré.

La mort lui a donc montré toutes ses tristesses et toutes ses amertumes, et il a paru devant elle ferme, calme, doux et résigné devant un coup si terrible et si prématuré.

Quant il n'eut pas rencontré d'autres épreuves dans toute sa vie qui a eu ses difficultés, mais aussi ses satisfactions, cette dernière épreuve suffirait pour lui faire payer largement sa dette envers la souveraine justice ; nous pouvons dire, pour la consolation de ses amis et l'exemple de tous, quelle a été dignement et pieusement acceptée.

(Du Franco-Canadien.)

La littérature canadienne vient de perdre un de ses plus beaux talents dans la personne de M. Lenoir, qu'une mort presque subite a arraché à sa famille, à l'âge peu avancé de 36 ans. Ses écrits sont trop bien connus de tous ceux qui, en Canada, s'occupent de littérature, pour qu'il nous soit nécessaire d'en faire l'éloge. Depuis douze ans et plus, ses gracieuses poésies ont constamment orné les différentes publications périodiques qui ont vu le jour dans ce pays, et n'ont pas peu contribué aux quelques succès qu'elles ont pu obtenir.

Au moment de sa mort, M. Lenoir était un des rédacteurs du *Journal de l'Instruction Publique* ; il laisse une veuve et plusieurs enfants.

(1) M. Lenoir, est né le 25 septembre 1822 ; c'est par erreur que le *Répertoire National* a dit 1824.

(De L'Ordre.)

C'est avec douleur que nous annonçons la mort de M. Joseph Lenoir, assistant rédacteur du *Journal de l'Instruction Publique* et employé dans le Bureau de l'Éducation. Le pays perd en M. Lenoir un de ses élégants poètes et un de ses bons littérateurs. L'hon. Surintendant de l'Éducation, en le nommant son collaborateur, a su, plus d'une fois, rendre hommage à son talent, comme aussi lui fournir l'occasion de paraître avec éclat. M. Lenoir est mort dans la force de l'âge; il n'avait que 36 ans. Il laisse une épouse et une jeune famille, qui perdent en lui leur unique soutien. Au Bureau de l'Éducation, il remplissait les fonctions de censeur de la correspondance française, de bibliothécaire et d'assistant rédacteur du journal.

M. Lenoir n'était pas une de ces natures hardies qui sentent toute la grandeur de leur talent et qui ne rejettent pas l'occasion de le faire briller; aussi, devons-nous féliciter l'hon. Surintendant de l'Éducation de ce qu'il a su tirer de l'ombre et forcé à se produire, celui qui était une des gloires de notre pays.

(Du Pays.)

Les lettres canadiennes viennent de faire une perte qui sera longtemps sentie. Joseph Lenoir, avocat, et l'un des rédacteurs du *Journal de l'Instruction Publique*, est décédé presque subitement, dans la nuit de mercredi à jeudi (3 avril 1861), à l'âge de 36 ans. Depuis 12 ans, M. Lenoir a effeuillé les plus doux fleurs de la poésie dans la presse canadienne. Hélas! qui répandra maintenant sur sa tombe, dans la charmante mélodie à laquelle son oreille et son cœur étaient habitués, les feuilles mortes de l'automne précoc! M. Lenoir était doué d'une bénignité de mœurs et de caractère qui inspirait une amitié inaltérable à ceux qui se liaient avec lui et qui eût désarmé la plus rude malveillance. Ses poésies respirent la tendresse et la douce rêverie; elles peignent parfaitement l'auteur. Humble jusqu'à l'insouciance de lui-même, il n'a jamais voulu se rendre au désir de ses amis, qui le suppliaient de recueillir ses poésies, dont la collection sera l'œuvre de quelque admirateur.

La santé de M. Lenoir n'avait jamais inspiré d'inquiétude à ses amis, jusque vers le milieu de mars dernier, où il fut pris soudainement d'une inflammation des poumons, qui faillit l'emporter dans les vingt-quatre heures. La crise une fois passée, on eut l'espoir de le voir rendu à la littérature et à l'amitié; mais il fut bientôt constaté que cette inflammation était dégénérée en une brûlante consommation. Toutefois, chacun lui comptait encore plusieurs mois de vie, lorsque la désolante nouvelle de sa mort s'est répandue jeudi matin. M. Lenoir s'était marié avant d'être admis au barreau, et il laisse une jeune épouse et six enfants.

Ses funérailles ont lieu ce matin, à 7 heures, — rue Hermine, près la rue Craig, entre Bleury et McGill.

Le Bureau de l'Éducation de cette ville sera fermé toute la journée en conséquence des funérailles de M. Lenoir.

**Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.**

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS DES ÉCOLES.

CITÉ DE MONTRÉAL.

*Cité de Montréal (catholiques).*—La population catholique de la cité de Montréal a d'excellentes écoles, dont une partie est sous le contrôle des commissaires nommés par le conseil municipal de la cité. L'académie commerciale ou école modèle, tenue par MM. Doran et Garnot, continue à donner d'excellents résultats. Elle a été fréquentée cette année par 120 élèves. Les cahiers d'écriture, d'arithmétique, de tenue des livres sont pleins de beaucoup de succès dans ces diverses branches, ils sont propres et bien tenus. L'externat du couvent de la congrégation de Notre-Dame, lequel est sous le contrôle des commissaires, a été fréquenté cette année par 140 élèves. L'orphelinat de la Providence a 71 élèves. Les succès de ces élèves sont quelque chose de bien remarquable; il est tout à fait consolant de voir ces pauvres orphelins profiter de l'éducation que leur donne la charité publique beaucoup mieux quelquefois que des enfants dont les parents font pour cet objet de grandes dépenses. L'école de M. McQuillan est bien tenue et offre de très bons résultats; elle est fréquentée par 50 élèves. L'école tenue par Mlle Godère, et qui est fréquentée par 50 élèves, est dans son ensemble une des meilleures de mon district d'inspection. L'école de Mme. Byrns est inférieure à ce qu'elle était

les années précédentes, elle est fréquentée par 40 élèves. Mlle Poitras, qui se dévoue avec le plus grand zèle à la direction de son école, a maintenant 74 élèves. Une huitième école est tenue par Mme. Dufresno; on y apprend les deux langues avec assez de succès. Les écoles sous contrôle réunissent 602 élèves. Les comptes des commissaires sont tenus en bon ordre. La commission ne possède qu'une seule maison d'école, celle où se tient l'académie commerciale. Je regrette de voir que plusieurs écoles sont tenues dans des chambres beaucoup trop petites et peu aérées, et qui certes sont loin de pouvoir être comparées aux salles de la plupart des maisons d'école de mon district.

COMTÉ D'HOCHELAGA.

*Hochelaga.*—Les commissaires catholiques de cette municipalité ont une excellente école fréquentée par 60 élèves. Toutes les branches requises pour les écoles élémentaires y sont enseignées avec succès. L'institutrice, Mlle Labelle, possède l'anglais et le français et mérite des éloges pour son aptitude et ses efforts. Les comptes des commissaires sont bien tenus. Les dissidents protestants ont une école fréquentée par 28 élèves, on y a fait beaucoup de progrès sous M. Burns, instituteur qui est maintenant engagé à St. Henri.

*Côteau St. Louis.*—Il y a dans cette municipalité, outre l'institut des sourds-muets, une école modèle de garçons tenue par les clercs de St. Viateur, qui dirigent cet institut. On aurait droit d'attendre plus de progrès de cette école si les 125 élèves qui la fréquentent étaient plus assidus. L'examen que j'ai fait lors de ma seconde visite a donné des résultats très satisfaisants. L'institut des sourds-muets, que j'ai aussi visité, quoique le nombre des élèves soit peu considérable, offre un spectacle plein d'intérêt. Les élèves ont répondu par écrit et par signes à toutes les questions qui leur ont été faites et ont paru bien posséder la grammaire française et la grammaire anglaise, l'arithmétique, la géographie et l'histoire. Cette municipalité compte en outre deux bonnes écoles de filles tenues, l'une par Mlle Bibaud, l'autre par Mlle Lemire, qui font preuve de beaucoup de zèle et de dévouement; ces deux écoles sont fréquentées en tout par 103 élèves. Les comptes des commissaires sont bien tenus, mais il est dû malheureusement beaucoup d'arrérages. Les dissidents ont une école modèle, dirigée par M. Lamb, instituteur très assidu et laborieux; elle est fréquentée par 40 élèves. Leurs comptes sont bien tenus.

*Côte de la Visitation.*—Les commissaires catholiques de cette municipalité ont une école dirigée par une institutrice qui possède bien les deux langues anglaise et française. A ma seconde visite, il y avait 45 élèves, ce qui est beaucoup pour une aussi petite municipalité, et ils avaient faits des progrès satisfaisants. L'école des dissidents est très irrégulièrement tenue.

*Côtes des Neiges.*—Il y a dans cette municipalité trois écoles fréquentées par 109 élèves. Celle qui est tenue par M. Jardin avait fait beaucoup de progrès lors de ma dernière visite. Les écoles des côtes St. Antoine et St. Luc sont de bonnes écoles élémentaires. Les comptes de la commission sont bien tenus. Le séminaire de St. Sulpice, dont la libéralité s'étend à la partie rurale de la paroisse de Montréal aussi bien qu'à la ville, aide à l'entretien d'une école de filles dans cette municipalité; 40 élèves y reçoivent une éducation chrétienne. L'école dissidente est très irrégulièrement tenue.

*Côteau St. Pierre.*—Il y a deux écoles dans cette municipalité, celle de M. Desève n'offre rien de bien remarquable. Mme Lancelot qui possède bien l'anglais et le français tient une excellente école, elle a formé des élèves, qui passant de là dans des maisons d'éducation d'un ordre plus élevé, lui ont fait honneur. Les comptes du ci-devant secrétaire-trésorier n'étaient point tenus d'une manière bien satisfaisante. J'attends mieux de son successeur.

*St. Henri des Tanneries.*—Cette municipalité possède une excellente école modèle fréquentée par 120 élèves. M. Héty dirige toujours cette école avec le succès le plus remarquable. L'école des dissidents est aussi très bien tenue et est fréquentée par 40 élèves. La population de ce village mérite les plus grands éloges pour sa libéralité et son zèle pour l'éducation de ses enfants.

*Longue Pointe.*—Il y a dans cette municipalité une académie de filles dirigée par les Sœurs de la Providence, qui donnent aussi une excellente instruction à de jeunes sourdes-muettes. Cette institution n'est point sous le contrôle des commissaires, mais elle est subventionnée par le département de l'Instruction publique sur les fonds de l'éducation supérieure. Les deux écoles sous contrôle font honneur à la paroisse. Celle du village se tient actuellement dans une bien belle maison à deux étages que les commissaires ont

fait construire l'an dernier. Le nombre total des élèves fréquentant les trois écoles est de 101. Les comptes sont tenus dans un ordre parfait. L'école des dissidents est fréquentée par 20 élèves; elle est assez bien tenue, quoiqu'inférieure à ce qu'elle était les années précédentes. Les comptes des dissidents sont tenus en bon état.

**Pointe-aux-Trembles.**—Cette paroisse possède une académie de filles et une académie de garçons. La première est dirigée par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, la seconde par les Frères de St. Joseph. La première contient 90 élèves; c'est une des meilleures institutions de ce genre. L'académie des garçons se divise en trois classes.

Il y a deux classes françaises et une anglaise, cette dernière est bien conduite. La classe élémentaire française, faible à ma première visite, m'a paru la seconde fois avoir fait assez de progrès. La classe supérieure ne donne que de bien médiocres résultats. L'école de la Côte St. Léonard, autrefois bien tenue par Mlle Nézina, est maintenant inférieure à ce qu'elle était; la nouvelle institutrice manque de méthode et d'énergie. Les commissaires sont animés d'un bon esprit; et les comptes ont été tenus par feu le capitaine Dubreuil dans un ordre parfait. La commission a fait une grande perte dans la personne de cet honnête et zélé fonctionnaire. Le total des élèves est de 174.

**Rivière des Prairies.**—Il y a deux écoles élémentaires et une école modèle dans cette municipalité; cette dernière, dirigée par M. Rivière, donne des résultats satisfaisants. Celle de Mlle Léveux est remarquablement bien tenue. L'autre école élémentaire est inférieure; les trois écoles réunissent ensemble 120 élèves. Les comptes sont bien tenus.

**Sault aux Récollets.**—Il y a dans cette municipalité cinq écoles et 192 élèves. L'école des garçons, négligé l'an passé, est aujourd'hui mieux tenue par l'instituteur actuel qui, par son énergie donne à espérer de plus grands progrès. Cette école manque encore d'ordre et de discipline. L'école des filles, tenue par Mlle Arpin, ne laisse rien à désirer; le français et l'anglais y sont enseignés avec méthode. Les autres écoles ainsi que celle de la municipalité du haut du Saut, sont assez bonnes, mais elles pourraient être meilleures. Les comptes des deux municipalités sont bien tenus.

#### COMTÉ DE JACQUES-CARTIER.

**St. Laurent.**—Cette municipalité possède une académie habilement dirigée par les Pères et les Frères de l'ordre St. Joseph; cette excellente maison s'applique à donner à ses élèves une éducation pratique et des connaissances utiles. Elle fait le plus grand honneur à son digne fondateur, M. le curé St. Germain, dont les quarante et quelques années de ministère ecclésiastique ont été si utiles à la religion et à la société. L'académie des filles dirigée par les Sœurs de Ste. Croix, dont le convent de cet endroit est la maison-mère de leur ordre en ce pays, continue à se distinguer par ses succès. Elle compte plusieurs élèves des Etats-Unis. Bien qu'elle ne date que depuis quelques années, elle a déjà plusieurs succursales dans d'autres paroisses. St. Laurent possède de plus six écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires. La commission n'a pas de maison d'école qui lui appartienne; il en résulte que ses écoles changent de local chaque année ce qui nuit beaucoup aux progrès de l'éducation dans cette paroisse. Le nombre total des élèves fréquentant les académies et les écoles catholique est de 386. Le secrétaire des commissaires remplit bien ses devoirs. L'école des dissidents est dirigée par Mlle Phillips, institutrice qui mérite certainement une mention honorable, et dont le travail assidu est couronné de succès; elle est fréquentée par 25 élèves. Les comptes sont bien tenus.

**Ste. Anne du Bout de l'Isle.**—Cette municipalité a trois écoles comprenant 105 élèves. Celles de Mlles Tassé et Fontaine sont bien tenues et font honneur à ces institutrices. La troisième école a été fort négligée depuis ma visite de janvier. Les comptes sont assez bien tenus, mais la municipalité est endettée par suite d'un procès intenté inconsidérément par d'anciens commissaires.

**Lachine.**—Cette municipalité a quatre écoles sous la direction des commissaires et une sous le contrôle des syndics dissidents. Les premières réunissent 163 élèves. Celle de Mlle. Roque lui fait honneur ainsi qu'à Mlle. Ansem, excellente institutrice dont Mlle. Roque avait été l'élève. Celles de M. Côté et de Mme Paré se font surtout remarquer par un esprit d'ordre et une sage discipline dont le besoin se lesait sentir sous leurs prédécesseurs. L'école de la Côte St. Paul est très faible. Il y a aussi dans cette paroisse un institut littéraire. Les comptes sont bien tenus. L'école des dissidents, dirigée par un excellent instituteur, M. Thomas Allan, est fréquentée par 64 élèves. Les

commissaires et les syndics de cette municipalité méritent également des éloges pour le bon esprit qui les anime.

**Ste. Geneviève.**—Il y a dans cette municipalité une académie de filles dirigée par les Sœurs de Ste. Anne, et trois écoles élémentaires, réunissant 241 élèves. L'académie est tout ce qu'on peut désirer de mieux, une sage discipline y assure à la fois l'instruction et l'éducation. L'école du village est bien tenue, les deux autres, quoiqu'assez bonnes, laissent encore beaucoup à désirer. Les comptes sont bien tenus.

**Municipalité du haut de Ste. Geneviève.**—Il y a dans cette municipalité une école fréquentée par 30 élèves, trop peu assidus pour pouvoir faire de grands progrès. Les comptes sont bien tenus.

**Pointe Claire.**—Cette municipalité possède une école-modèle de garçons dirigée par les Frères de St. Joseph, une académie de filles conduite par des Sœurs de la Congrégation de Notre Dame, et quatre écoles élémentaires comprenant en tout 250 élèves. Les classes de l'académie sont conduites avec le plus grand succès. Je regrette de dire que celles de l'école-modèle ne sont pas ce qu'elles devraient être. Les classes sont faibles dans leur ensemble comme dans leurs détails, et très inférieures à ce qu'elles étaient les années passées. L'école de Mlle Clément est très bien tenue, les autres donnent des résultats satisfaisants. Les institutrices mériteraient d'être mieux rétribuées. Les comptes de secrétaire-trésorier sont très arriérés.

(A continuer.)

### Relation du voyage de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Amérique.

X.

HAUT-CANADA.

(Suite.)

Le lendemain le Prince put être témoin des prouesses acrobatiques presque incroyables de Blondin, qui traversa le fleuve au-dessus de l'abîme en face des Chutes, portant un homme sur ses épaules, et qui ensuite, monté sur des échasses fit sur le câble tendu d'une rive à l'autre les exercices périlleux auxquels on s'est longtemps refusé à croire en Europe. Quoiqu'elle ait protesté contre ces héroïques extravagances, S. A. R. eut devoir donner \$100 au téméraire petit français. Le même jour le Prince et sa suite firent toutes les excursions de rigueur à l'usage des touristes bien renseignés et bien dirigés, descendant derrière la vaste nappe d'eau sous *Table Rock*, passant au pied de la Chute dans le petit steamer la *Vierge du Brouillard*, "the Maid of the Mist." Le dimanche, ils entendirent le service divin à Chipewewa; et le lundi le Prince, en chaloupe, passa du côté américain, où la foule le reçut avec des acclamations enthousiastes.

S. A. R. traversa aussi la rivière sur le pont suspendu et y reçut une adresse, qui fut présentée par M. W. H. Merritt, au nom des directeurs de cette entreprise.

Le 18, mardi, le Prince quitta l'Hotel Clifton où il était descendu et partit pour Queenston. Ce départ se fit avec beaucoup d'éclat, au bruit du canon et en présence d'une grande foule de Canadiens et d'Américains. Ce fut la seule démonstration publique qu'il y eût aux Chutes, où S. A. R. vécut dans une solitude et un repos qu'elle dut bien goûter après toutes les fatigues des innombrables corvées officielles qu'elle avait subies jusque-là.

Depuis le Père Hennepin, qui, le premier, a parlé des Chutes du Niagara (1), jusqu'à M. Woods, le correspondant du Times, qui emploie plus de vingt pages de son livre à les célébrer, il s'est écrit, tant en prose qu'en vers, une foule de descriptions de la grande cataracte. Le Père Hennepin paraît avoir été plutôt frappé de ce qu'il y avait d'effrayant dans cet enfer des eaux que de la beauté du spectacle. Voici sa description et nos lecteurs trouveront sans doute, comme nous, qu'il s'en est tiré à peu de frais.

Entre le lac Ontario et le lac Érié, il y a un grand et prodigieux Saut, dont la chute d'eau est tout à fait surprenante. Il n'a pas son

(1) Champlain, qui avait pénétré jusqu'au lac Huron en passant par la rivière des Outaouais, a certainement connu les Chutes de Niagara, quoiqu'il n'est point probable qu'il les eût vues. La curieuse carte qui se trouve dans l'édition de son voyage faite en 1632, porte au-dessus du lac St. Louis (le lac Ontario et non pas le lac St. Louis actuel) un grand saut d'eau dans une rivière qui s'y décharge; le lac Érié est à peine indiqué sur cette carte.

pareil dans tout l'Univers. On en voit quelques-uns en Italie, il s'en trouve même encore dans le royaume de Suède; mais on peut dire que ce ne sont que de fort faibles échantillons de celui dont nous parlons ici.

Au pied de cet affreux Saut on voit la Rivière de Niagara, qui n'a qu'un demi-quart de lieue de largeur. Mais elle est fort profonde en de certains endroits. Elle est même si rapide au-dessus du grand saut qu'elle entraîne violemment toutes les bêtes sauvages qui la veulent traverser pour aller pâturer dans les terres qui sont au-delà, sans qu'elles puissent résister à la force de son cours. Alors elles sont précipitées de plus de six cents pieds de haut. La chute de cet incomparable saut est composée de deux grandes nappes d'eau et de deux cascades, avec une île en talus au milieu. Les eaux qui tombent de cette grande hauteur écumant et bouillonnent de la manière du monde la plus épouvantable. Elles font un bruit terrible plus fort que le tonnerre. Quand le vent souffle au Sud, on entend cet effroyable mugissement à plus de quinze lieues.

Depuis ce grand saut ou chute d'eau, la Rivière de Niagara se jette, surtout pendant deux lieues, jusques au Gros Rocher, avec une rapidité tout-à-fait extraordinaire; mais pendant deux autres lieues, jusqu'au lac Ontario ou Frontenac, l'impétuosité de ce grand courant se ralentit.

Depuis le Port de Frontenac on peut aller en barque ou sur de grands bâtiments jusqu'au pied du Gros Rocher dont nous avons parlé. Ce rocher est à l'Ouest, détaché de la terre par la Rivière de Niagara, à deux lieues du grand Saut. C'est dans ces deux lieues qu'on est obligé de faire le portage, c'est à dire le transport des marchandises. Mais le chemin y est très beau. Il y a fort peu d'arbres et ce sont presque toutes prairies dans lesquelles on trouve, d'espace en espace, des chênes et des sapins.

Depuis le grand Saut jusques au Rocher qui est à l'Ouest de la Rivière de Niagara, les deux bords de cette rivière sont d'une hauteur si prodigieuse qu'on frémit en regardant fixement la rapidité avec laquelle les eaux de cette rivière coulent en bas. Sans ce grand Saut de Niagara, qui interrompt la navigation, on pourrait aller avec de grandes barques et même avec des navires; plus de quatre-cens-cinquante lieues en traversant le Lac des Hurons jusqu'au bout du Lac des Illinois. On peut dire de ces Lacs que ce sont de petites mers d'eau douce." (2)

Lors du voyage du P. Hennepin, la nature inculte du paysage devait donner à cette merveille de la nature un aspect beaucoup plus terrible et grandiose que celui qu'elle conserve aujourd'hui. Rien cependant ne peut égaler la magnificence du spectacle tel que nous le voyons encore. Il y a dans la forme bien connue de la chute et dans le paysage qui l'entoure une délicieuse harmonie qui s'est substituée à la terreur qu'elle dut naturellement inspirer aux premiers Européens qui la virent. Ce que l'on peut dire de mieux peut-être en son honneur, c'est que l'on n'est point parvenu à l'enlaidir ni à l'amoinir, par les constructions de tout genre et d'assez mauvais goût qu'on y a élevées tout autour. La plus célèbre description qui en ait été faite est encore celle de Châteaubriand, dans Atala. C'est sur la foi des quelques lignes jetées par l'auteur du *Génie du Christianisme* dans ce roman, que des milliers de voyageurs se sont dirigés vers cet endroit; cette rapide esquisse a plus fait pour la réputation de la cataracte, que tout ce qui en a été dit depuis.

"Nous arrivâmes bientôt au bord de la cataracte, qui s'annonçait par d'affreux mugissements. Elle est formée par la rivière Niagara, qui sort du lac Érié et se jette dans le lac Ontario; sa hauteur perpendiculaire est de cent-quarante-quatre pieds. Depuis le lac Érié jusqu'au saut, le fleuve accourt par une pente rapide, et au moment de la chute c'est moins un fleuve qu'une mer, dont les torrents se pressent à la bouche béante d'un gouffre. La cataracte se divise en deux branches et se courbe en fer à cheval. Entre les deux chutes s'avance une île creusée en dessous, qui pend avec tous ses arbres sur le chaos des ondes. La masse du fleuve, qui se précipite au midi, s'arrondit en un vaste cylindre, puis se déroule en nappe de neige et brille au soleil de toutes les couleurs. Celle qui tombe au levant descend dans une ombre effrayante; on dirait une colonne d'eau du déluge. Mille arcs-en-ciel se couvrent et se croisent sur l'abîme. Frappant le roc ébranlé, l'eau rejait en tourbillons d'écume qui s'élèvent au-dessus des forêts, comme les fumées d'un vaste embrasement. Des pins, des noyers sauvages, des rochers taillés en forme de fantômes, décorent la scène. Des aigles, entraînés par le courant d'air, descendent en tournoyant au fond du gouffre; et des carejaux se suspendent, par leurs queues flexibles, au bout d'une branche abaissée, pour saisir dans l'abîme les cadavres brisés des élans et des ours."

Queenston, où le Prince se rendit après avoir quitté les Chutes de Niagara, est un des points les plus élevés de tout le pays. On y jouit d'une perspective admirable: d'un côté la rivière encaissée du Niagara roule ses eaux d'un vert émeraude et froid; de l'autre côté, s'étendent le lac Ontario, et des campagnes sans fin, dont la végétation offre les teintes et les nuances les plus variées.

(2) Voyage du R. P. Louis Hennepin, Amsterdam 1704. On voit que le Père Hennepin s'était grandement exagéré la hauteur de la cataracte.

C'est dans cet endroit que s'est passée une des luttes les plus remarquables de la guerre de 1812. Le général Brock y périt, comme autrefois Wolfe sur les plaines d'Abraham, au sein de la victoire. Au moment où il tombait blessé à mort, les troupes et les milices s'élançèrent au cri de "vengeons notre général," et célébrèrent Pennemi. Un premier monument, élevé à la mémoire du héros, fut détruit en 1810, par quelque Vandale inconnu qui en fit sauter une partie au moyen d'une mine. Une colonne plus digne encore des grands événements dont elle rappelle la mémoire, fut commencée, au moyen d'une souscription nationale, en 1859, et terminée et inaugurée solennellement dans le mois de septembre 1859. Le coût de ce nouveau monument s'élève à plus de £2000. Il se compose d'une élégante colonne corinthienne sur un piédestal orné de bas-reliefs; aux quatre angles de la base sont des lions qui soutiennent des écussons aux armes du héros. La hauteur totale est de 130 pieds, y compris la statue du général, qui est représentée, la main gauche sur le pommeau de son épée, la main droite étendue et tenant le bâton, insigne classique du commandement. Sous la base, dans une voûte, on a placé deux sarcophages de pierre qui renferment les restes de Sir Isaac Brock et de son aide-de-camp le colonel Macdonnell.

On avait à dessein laissé le monument incomplet, lors de son inauguration, et S. A. R. y plaça solennellement la dernière pierre, en présence de 160 vétérans, qui ont servi dans la guerre de 1812, et parmi lesquels on remarquait Sir J. B. Robinson, juge en chef du Haut-Canada, Sir Allan McNab et Sir Etienne Taché.

Le premier de ces MM. lut l'adresse suivante:

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :*

Quelques uns du petit nombre des survivants de la milice volontaire, qui aida à repousser l'invasion étrangère lors de la dernière guerre américaine, sont accourus des diverses parties de ces provinces pour souhaiter la bienvenue à Votre Altesse Royale. Dans le long espace de temps qui s'est écoulé depuis cette époque, beaucoup de ceux qui ont occupé un rang plus élevé que nous dans la dernière guerre et pris une part plus remarquable dans cette lutte glorieuse, sont maintenant disparus de ce monde. Nul doute que s'il leur eût été donné de voir le jour où ce pays devait recevoir le descendant du pieux et juste monarque qu'eux et leurs camarades avaient servi, et dont ils avaient appris à vénérer les vertus publiques et privées, ils n'eussent été heureux de se joindre à nous dans ce moment.

Nous devons toute notre reconnaissance à Sa Majesté, dont la bonté nous a valu l'honneur de votre visite; et nous nous réjouissons en songeant que tout ce que V. A. R. a pu voir dans cette heureuse province lui permet maintenant d'apprécier l'importance du domaine qui a été conservé à la couronne d'Angleterre, par le résultat de la lutte à laquelle il nous a été donné de prendre part.

Votre Altesse Royale pourra en même temps juger de la dette immense que l'Empire Britannique a contractée envers la mémoire de notre héros tant regretté, le général Brock, dont le noble cœur n'a senti nulle défaillance au moment le plus sinistre d'une lutte inégale et en apparence désespérée; tandis qu'au contraire, son exemple a su montrer à tous comment le courage et l'habileté pouvaient suppléer au nombre.

Nous prions Dieu qu'il accorde à V. A. R. de longues années de santé et de bonheur, et que sa Providence daigne vous guider dans les sentiers qu'a suivis notre bienaimée et bien vénérée Souveraine, en qui le monde entier voit un illustre exemple de toutes les vertus qui peuvent ajouter à la dignité du rang le plus élevé, à aider à soutenir la responsabilité d'une position pleine d'anxiétés, et assurer la paix et le bonheur de la vie domestique.

S. A. R. a répondu :

*Messieurs, —* J'accepte avec reconnaissance votre adresse qui dans ce lieu m'inspire autant de tristesse que d'orgueil; orgueil au souvenir de la bravoure de mes compatriotes, tristesse à la pensée du grand nombre de ceux qui faisant partie de cette héroïque phalange, ont été enlevés au théâtre de la bravoure de leurs jeunes années, et aux occupations plus paisibles d'un âge plus avancé.

J'ai consenti avec plaisir à poser la pierre angulaire de ce monument. Chaque nation peut, sans blesser ses voisins, commémorer ses héros, leurs faits d'armes et leur noble trépas. Il n'y a là ni triomphe provocateur, ni rien qui puisse raviver d'anciennes animosités; mais seulement un noble tribut d'honneur dû à la mémoire d'un guerrier, tribut d'autant plus honorable que nous reconnaissons plus volontiers la bravoure chevaleresque de ceux qu'il a combattus.

J'espère que le Canada trouvera toujours d'aussi nobles défenseurs, et que ceux-ci ne chercheront pas en vain un chef semblable au général Brock; mais je prie le ciel avec une égale ferveur pour que vos enfants et vos petits-enfants ne soient jamais obligés d'ajouter d'autres lauriers à ceux que vous avez si vaillamment obtenus.

Recevez de moi, au nom de la Reine, les remerciements que mérite ce nouveau témoignage de votre fidélité et de votre dévouement.

Le Prince et sa suite montèrent ensuite au sommet du monument, d'où ils purent contempler un des paysages les plus grandioses de l'Amérique; et, après en être descendue, S. A. R. posa aussi la dernière pierre d'un obélisque élevé à l'endroit même où le général Brock tomba.

Peu de temps après, le Prince et sa suite montèrent à bord du steamer *Zimmerman* pour se rendre à la petite ville de Niagara, qui fut autrefois, sous le nom de Newark, la capitale du Haut-Canada. Elle est située à l'entrée du lac Ontario, presqu'en face du vieux fort de Niagara, que le voyageur voit encore aujourd'hui avec tant d'intérêt sur la rive des États-Unis.

Niagara, dont la population n'exécède guère 3000 âmes, envoie cependant un représentant au Parlement; c'est bien le moins pour une ancienne capitale. La petite ville, bien coquettement parée, fit à l'héritier de sa Souveraine le plus gracieux accueil. Outre les harangues officielles du maire et des magistrats, le Prince reçut une députation des dames de la ville, qui lui offrirent une élégante corbeille, remplie des fruits de cet endroit renommé pour ses vergers. Le steamer se remit en route et atteignit bientôt le Port Dalhousie, d'où le Prince se rendit à Ste. Catherine sur le canal de Welland.

Ste. Catherine doit son existence, comme le canal de Welland lui-même, qui lui a donné sa prospérité, à M. Merritt, homme qui fut longtemps traité de visionnaire et qui heureusement, a vécu assez longtemps pour que ses visions soient devenues, sous ses yeux, de brillantes réalités.

Cette petite ville, qui a aujourd'hui une population d'environ 7000 âmes, ne voulut pas oublier, dans les démonstrations de sa joie, le principal élément de sa fortune, et comme c'est le transport de la farine de l'Ouest qui a surtout alimenté le canal de Welland, on eut l'idée assez bizarre d'élever un arc de triomphe entièrement composé de barils de farine. On assure, et nous voulons bien le croire, que ce singulier trophée n'offrait pas un coup-d'œil aussi hétéroclite qu'on se le figure.

De Ste. Catherine, où, entre autres adresses, il en reçut une du maire, M. Currie, le Prince se rendit, par le chemin de fer *Great-Western*, à Hamilton.

Était-ce pour punir cette ville de cette proverbiale ambition qu'on lui reproche, qu'elle fut placée la dernière sur le programme vice-royal, et que le Prince n'y descendit qu'après s'être éloigné à plusieurs centaines de milles à l'ouest? Quoiqu'il en soit les historographes immédiats de la promenade vice-royale nous assurent que "l'ambitieuse petite ville," comme on l'appelle, prit une éclatante revanche et que nulle part le Prince n'eut une plus bruyante ovation.

Le Maire M. McKinstrey présenta une adresse à laquelle S. A. R. fit la réponse suivante:

Messieurs,—Cette adresse est la dernière que je reçois de la part des autorités municipales et des corps publics dans les domaines de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, et je puis dire que de toutes celles qui en si grand nombre m'ont été présentées, elle n'est certainement point la moins chaleureuse par ses protestations de dévouement à Sa Majesté, ni la moins remarquable par l'ardente sincérité des vœux qu'elle exprime à mon égard.

Vous ne sauriez douter de l'empressement avec lequel j'ai accepté la mission que la Reine m'a confiée. Cette mission est maintenant presque remplie, et il ne me reste plus qu'à rapporter à votre Souveraine ce que j'ai vu, c'est-à-dire un enthousiasme universel, une fidélité et un patriotisme à toute épreuve, et j'espère aussi, un bonheur et une prospérité générale.

Je n'oublierai jamais ce qu'il m'a été donné de voir et d'éprouver, durant le court espace de temps où il m'a été permis de vivre dans la société Canadienne, et cette époque sera toujours une des plus belles de mon existence. J'emporterai avec moi le souvenir et la reconnaissance d'une bonté et d'une affection que je n'ai encore pu mériter par aucune de mes actions, et je m'efforcrai constamment pendant le reste de ma vie de ne point me montrer indigne de l'amour et de la confiance d'un peuple aussi généreux.

Hamilton est aujourd'hui, par sa population, d'environ 18,000 âmes, la seconde ville du Haut-Canada et la quatrième de toute la province. Elle est située sur la baie de Burlington, à 38 milles seulement de Toronto; elle fut fondée en 1813; et en 1841, sa population n'exécédait guère 3000 âmes. Les rues sont larges, les édifices élégants et presque tous bâtis d'une pierre blanchâtre qui est du plus bel effet. Il y a deux grands hôtels, plusieurs banques et bon nombre de manufactures. Il y a aussi plusieurs églises. C'est le siège d'un évêché catholique, dont Mgr. Farrell est le premier évêque. Près d'Hamilton est le château de Dundurn, véritable pastiche féodal, qui ne manque ni de goût, ni d'élégance, et a été construit par Sir Allan McNab, qui, depuis longtemps, en a fait sa résidence.

Le soir de l'arrivée du Prince, il y eut illumination et feu d'artifice, et il se donna, à la Salle de la Société Philharmonique, un concert, auquel S. A. R. assista. Le lendemain, le Prince visita l'école centrale de la ville, où une adresse lui fut présentée; puis il y eut grande réception à l'Hôtel Royal. Comme c'était le dernier lever du jeune vice-roi dans la colonie, il y eut une foule plus qu'ordinaire. Le reste de la journée fut employé à une visite non-officielle au palais de cristal, où se tenait la grande exposition industrielle et agricole du Haut-Canada, à une collation offerte à S. A. R., et enfin à l'inauguration du nouvel aqueduc. Le soir il y eut bal dans une salle construite pour l'occasion; Mde. David McNab eut l'honneur de danser le premier quadrille avec le Prince.

Le lundi, 20 septembre, le cortège royal se rendit en grande tenue au palais de cristal, et le Prince y fit l'inauguration solennelle de l'exposition qui, surtout sous le rapport des bestiaux et de certains produits agricoles, était, dit-on, au niveau de ce que l'on voit de mieux dans ce genre, même en Angleterre.

La Société d'Agriculture du Haut-Canada présenta une adresse, à laquelle le Prince répondit dans les termes suivants:

Messieurs,—Je vous remercie bien sincèrement de l'adresse que vous venez de me présenter au sujet de l'inauguration de la quinzième exposition agricole du Haut-Canada; et je saisis cette occasion de remercier les agriculteurs, les artisans et les fermiers rassemblés de diverses parties de la province dans cette cité d'Hamilton, et de leur exprimer ma reconnaissance pour la bienvenue plus que cordiale et l'accueil enthousiaste que j'ai reçus d'eux hier et aujourd'hui.

Possédant un sol d'une remarquable fertilité et peuplée d'une race d'hommes entreprenants et industrieux, cette région agricole est appelée à occuper une position importante par ses produits: je suis heureux d'apprendre que les améliorations que la science et l'expérience ont introduites dans l'agriculture de la mère-patrie, sont rapidement adoptées dans ce pays et qu'elles vous mettent en état de lutter avec le peuple rempli d'activité et d'énergie dont les produits par l'effet d'une fraternelle émulation, sont rangés avec les vôtres dans cette vaste enceinte.

La Providence vous a accordé cette année, ce qui est un si grand bienfait pour un pays—une abondante récolte. Je suis certain que cette nouvelle a déjà porté la joie au sein de vos familles, et qu'il en résultera un accroissement de richesse et de prospérité pour cette magnifique province.

Mes devoirs, comme représentant de Sa Majesté, député par elle pour visiter l'Amérique Britannique du Nord, cessent aujourd'hui même; mais, avant de revoir mon pays, je suis sur le point de parcourir, sans aucune mission officielle, cette contrée déjà célèbre dont les habitants s'enorgueillissent de notre commune origine, et dont les progrès vraiment extraordinaires ne sauraient nous être indifférents. Avant de quitter le territoire britannique, permettez que, par votre entremise, je m'adresse encore une fois aux habitants du Canada-Uni, et que je leur fasse l'adieu le plus amical.

Puisse Dieu prodiguer ses plus rares bienfaits à ce peuple grand et fidèle!

Vers deux heures de l'après-midi, le Prince quitta Hamilton, au bruit du canon, avec toutes les milices, les sociétés nationales et une grande foule de peuple pour escorte, jusqu'à la gare du chemin de fer. Le convoi arriva tard dans la soirée à Windsor, ville qui se trouve située à l'extrémité sud-ouest du Haut-Canada, sur la rive du Détroit, au centre d'une population française qui s'y est conservée depuis l'époque de la conquête, s'y est considérablement accrue et compte aujourd'hui, dans les comtés de Kent, d'Essex et de Lambton environ quinze mille âmes. Sandwich, ville voisine, est depuis peu le siège d'un évêché, dont Mgr. Piusonnault, natif du Bas-Canada, est le premier titulaire.

Le maire de Windsor présenta une adresse, à laquelle le Prince répondit en peu de mots, et montant sur un steamer qui porte le nom de la petite ville, Son Altesse Royale la quitta, pour se rendre aux États-Unis, au milieu des regrets et des vives acclamations d'une grande foule de peuple.

(A continuer.)

### Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

Paris, janvier 1861.

RELATIONS inédites de la Nouvelle-France, (1672-1779) pour faire suite aux anciennes relations, (1615-1672) deux volumes in-20; xxvii + 356 et 381 pp. et deux cartes géographiques. (1)

(1) Les chiffres romains placés avant ou après indiquent le nombre de pages marquées de cette manière en tête ou à la fin du volume. Ils sont à ajouter au nombre de pages donné en chiffres arabes ou ordinaires.

Ces deux volumes font partie d'une grande collection de voyages et travaux de la Compagnie de Jésus, publiés par des Pères de la même compagnie, pour servir de complément aux Lettres édifiantes et curieuses. Ils contiennent les relations du Père Dablon, et le récit des voyages et découvertes du Père Marquette et du Père Allouez. Ces intéressants documents ont déjà été publiés à New-York, sous la direction de M. Gilmary Shea, comme nous l'avons dit dans une livraison précédente. Ils étaient restés jusques là inédits. Ils manquent à la grande collection des Relations des Jésuites, publiée à Québec aux frais du gouvernement, et il est bien malheureux qu'on n'ait point pu se les procurer pour la compléter. Nous espérons que le gouvernement n'hésitera point à faire imprimer ces relations dans un quatrième volume du même format et de la même exécution que les trois premiers, sinon l'œuvre dont le pays peut se vanter à bon droit, comme d'un beau monument historique et typographique, restera incomplète, et perdra par là même beaucoup de sa valeur.

L'ouvrage que nous faisons maintenant connaître à nos lecteurs contient en outre une introduction de 28 pages, par le R. P. Martin, actuellement supérieur de la maison de Québec et premier recteur du collège Ste. Marie à Montréal. Le savant écrivain y expose les circonstances qui ont fait interrompre autrefois la publication des relations des Jésuites.

Edinburgh, janvier et février 1861.

MACKAY: "Manual of modern geography, mathematical physical and political on a new plan embracing a complete development of the new systems of the globe, by the Rev. Alexander Mackay, in-12, xi, 695 p. Blackwood and Sons." Edinburgh and London.

Cet ouvrage tient le milieu entre les grands traités et dictionnaires géographiques et les traités destinés aux écoles. Les proportions dans lesquelles il se renferme en ferait un excellent manuel à l'usage des instituteurs: ce serait encore un bon guide pour les élèves des universités ou pour les jeunes gens qui se préparent à subir un examen devant la commission d'examen pour les aspirants au service civil. Nous parlons au conditionnel, car nous trouvons qu'en ce qui regarde surtout le Canada et l'Amérique, l'ouvrage aurait besoin de nombreuses et importantes corrections.

C'est une assez singulière coïncidence qu'au moment où les chemins de fer ont entrepris partout de faire concurrence à la navigation intérieure, on publie un traité de géographie entièrement fondé sur le système des rivières. Presque toutes les villes, et invariablement les grandes villes; dit l'auteur, sont bâties au bord de la mer ou près d'un fleuve ou d'une rivière. Il pourrait ajouter que les chemins de fer, augmentant assez souvent la prospérité des grandes villes, au détriment des petites, la règle qu'il pose sera plutôt confirmée que détruite par leur construction. Les plus grandes villes seront évidemment celles qui, par leur position, pourront réunir les deux voies de communication; la concurrence faite par les chemins de fer à la navigation des grands fleuves ayant été partout bien moins redoutable qu'on ne l'avait craint.

La géologie, l'histoire naturelle, et les sciences physiques en général, occupent dans ce traité un très vaste espace. La disposition des matières, et la charpente du livre sont quelque chose de neuf et d'original, et, sans vouloir approuver entièrement le système suivi par l'auteur, nous croyons devoir le recommander à l'attention sérieuse de tout écrivain qui entreprendrait un nouvel ouvrage pédagogique sur cette matière.

L'ouvrage se divise en trois parties: 1<sup>o</sup> Géographie mathématique, qui eût été mieux intitulée *Cosmographie*; 2<sup>o</sup> Géographie physique; 3<sup>o</sup> Géographie politique. Cette dernière comprend 631 pages; c'est le livre à proprement parler; et les deux autres parties sont les notions préliminaires.

Nous en extrayons quelques faits et statistiques générales que l'auteur dit avoir basés sur les données les plus récentes de la science. La surface totale du globe contient 197,000,000 milles carrés; un quart seulement de la masse solide du globe est en contact avec l'atmosphère; les trois autres quarts sont recouverts d'eau. L'océan et les mers occupent environ 145,500 milles, la terre 51,500,000.

On avait cru jusqu'ici que la profondeur de l'océan devait être à peu près égale à l'élévation des plus hautes montagnes. Cependant les sondages les plus récents ne donnent point à l'océan une profondeur de plus de 25,000 pieds, tandis que l'Himalaya s'élève à 29,000 pieds. La population totale du globe serait d'après notre auteur, d'environ un billion cinquante cinq millions d'individus, repartis comme suit entre les grandes divisions: Europe 265,417,785, Asie 652,500,000, Afrique 60,000,000, Amérique du Nord 39,681,230, Amérique du Sud 18,447,312; Australie et Océanie 21,000,000. Sur ces chiffres, la race Mongolienne ou Européenne, aurait environ 400 millions, la race mongolienne ou asiatique, 470 millions, la race noire ou africaine 80 millions, la race malaisienne ou océanienne 30 millions, et la race américaine ou indoméricaine 10 millions.

Nous avons dit que l'auteur avait commis beaucoup d'erreurs en ce qui concerne l'Amérique et le Canada; ces fautes ne sont certainement pas si grossières que celles que notre journal anglais et le *Canadien* du Québec ont signalées dernièrement dans une leçon de géographie donnée comme modèle par un journal pédagogique de Londres, mais il y a plus que des fautes dans le manuel qui nous occupe: on y trouve des injustices ou au moins des négligences impardonnables. Nous ne sommes pas bien étonné de voir qu'il répète la vieille accusation d'ignorance et de manque d'énergie, portée depuis si longtemps contre

les Canadiens-Français. Quelques efforts que nous fassions et quels que soient nos succès, nous devons nous attendre à ce que ces phrases stéréotypées se reproduisent encore assez souvent dans les ouvrages publiés à l'étranger. Mais nous avons certainement lieu d'être surpris de ce que, donnant les statistiques de l'instruction publique, l'auteur n'en ait point trouvé de plus récentes que celles de 1855 pour le Haut-Canada et de 1851 pour le Bas-Canada. S'il eût daigné consulter le *Canadian News*, journal publié à Londres, ou la brochure de M. Galt, qui a paru assez longtemps avant que le livre eût été livré à l'impression, ou enfin s'il s'était donné la moindre peine à ce sujet, il eût pu facilement se procurer les chiffres, au moins de 1858, sinon ceux de 1859, pour les deux sections de la Province.

Londres, janvier et février 1861.

WOODS: *The Prince of Wales in Canada and the United States*, by N. A. Woods. Bradbury and Evans, 438 p. et une carte.

M. Woods, correspondant du *Times*, a publié en un beau volume, couverture solferino, les lettres qu'il écrivait du Canada. Tout le monde le sait, les descriptions de cet écrivain sont brillantes et habilement écrites, quoique un peu diffusées, ses appréciations sont empreintes d'une légèreté fort cavalière et parfois injustes, et sa narration n'est point toujours correcte. Le tracé du voyage du Prince sur la carte contient plusieurs erreurs.

New-York, Mars 1861.

SADLER: *The Spanish Cavaliers, a Tale of the Moorish wars in Spain*, translated from the French, by Mrs. J. Sadler, 202 p. in-12o. Sadler.

Notre très laborieuse concitoyenne continue ses travaux, depuis qu'elle a quitté cette ville, avec la même énergie et le même succès. Nous aimons à la voir propager, par ses élégantes traductions, les œuvres littéraires de la France, auxquelles elle paraît s'attacher quoiqu'elle puisse elle-même par l'originalité de son talent cueillir, quand elle le veut, pour son propre compte, des lauriers bien mérités.

HISTORICAL MAGAZINE: La livraison de février renferme un article bibliographique très curieux sur les voyages de Christophe Colomb. Celle du mois de mars contient un travail sur la Louisiane et entre autres comptes-rendus, celui de la séance de janvier de la société historique du Maine, où l'on a lu plusieurs essais et mémoires sur les Acadiens.

Chicago, mars 1861.

L'OBSERVATEUR DE CHICAGO, *Journal des Populations Françaises du Nord-Ouest*. Éditeur, J. S. Pinta, typographe. Prix d'abonnement, \$2 par an.

Nous offrons nos remerciements les plus sincères aux rédacteurs de cette nouvelle feuille, qui ont bien voulu faire une mention très flatteuse du *Journal de l'Instruction Publique* du Bas-Canada, et le recommander aux populations de l'Ouest.

Il n'y a point longtemps que nous signalions la publication d'une feuille française à Ogdenburgh, et l'on voit que le mouvement intellectuel se propage rapidement chez les peuples qui parlent notre langue aux Etats-Unis. Nous souhaitons à nos nouveaux confrères tout le succès que méritent leurs efforts et que leurs talents nous paraissent d'ailleurs devoir leur assurer.

Ottawa, avril 1861.

COURNIER D'OTTAWA, *Journal publié dans les intérêts Franco-Canadiens du Canada Central*.

Nous avons reçu les deux premiers numéros de cette nouvelle feuille, qui est du format de nos plus grands journaux français, et d'une exécution typographique remarquable, surtout si l'on songe aux difficultés dont doit être entourée une telle entreprise en dehors du Bas-Canada. Le *Courrier d'Ottawa* paraîtra deux fois par semaine, et l'abonnement est de \$2 par année.

Nous l'avons déjà dit, non seulement l'existence d'un journal dans leur langue était un besoin pour les populations franco-canadiennes de l'Ottawa, mais aujourd'hui que l'entreprise est faite avec toutes les garanties morales et matérielles de succès, c'est pour elles un impérieux devoir de le soutenir, au prix même des plus grands sacrifices. Une telle œuvre a droit aussi aux sympathies de tous nos compatriotes, et nous espérons que la nouvelle feuille, dont l'objet est de faire connaître les immenses ressources d'un territoire appelé à exercer une si grande influence sur notre avenir social et politique, se répandra dans toutes les parties du Bas-Canada.

Les deux premiers numéros contiennent, outre plusieurs autres articles intéressants, une lecture de M. Ebrard sur les Gaulois, faite devant l'Institut Canadien d'Ottawa. Cette jeune institution littéraire se développe d'ailleurs et se soutient avec un succès que pourraient envier des sociétés plus anciennes. Elle a donné régulièrement une lecture par semaine depuis l'automne dernier, et a su intéresser de nombreux auditeurs.

Nous souhaitons au nouveau journal, et dans l'intérêt de la future capitale, et dans celui du pays entier, tout le succès que mérite sa rédaction. C'est déjà la quatrième tentative de journalisme français dans le Haut-Canada, et quoique faites de loin en loin, elles prouvent la persistance d'une idée, dont la réalisation est aujourd'hui, nous l'espérons, assurée.

Montréal, avril 1861.

**LEPROUX ET DE BELLEFVILLE:** Le Manoir de Villera, Roman Historique Canadien, sous la Domination Française, par M. L. Leproux, traduit de l'anglais par E. L. De Bellefeuille, in-18o. vi, 403 p. Plinquet et Cie.

Les propriétaires de *L'Ordre* ont reproduit en un joli volume ce roman-feuilleton, qui fait également honneur à l'auteur et au traducteur.

**DAWSON:** Archéologie Canadienne. De quelques sépultures d'anciens indigènes de l'Amérique, découvertes à Montréal, par M. le Principal Dawson, traduit du *Canadian Naturalist* et annoté pour le *Journal de l'Instruction Publique*, in-8o 24 p. 18 gravures. E. Scoufal.

Il a été tiré 150 exemplaires de cette traduction, due, ainsi que les notes qui l'accompagnent, à un de nos collaborateurs, dont la modestie ne permet point que nous le nommions. Prix 12<sup>s</sup> cts.

### Petite Revue Mensuelle.

De quoi parler, ou plutôt de quoi ne point parler dans cette Petite Revue? L'Europe, l'Amérique, et le Canada en particulier, nous offrent en effet une foule de sujets qui ne nous laissent que l'embarras du choix.

La question cependant qui domine toutes les autres, est toujours la question romaine, si près de sa solution, si toutefois elle doit jamais avoir une solution; car un pressentiment universel chez les amis, comme chez les ennemis de la papauté, semble indiquer que, toujours en péril, la puissance temporelle des papes ne pourra jamais être irrévocablement détruite.

Depuis notre dernière revue, un discours du Prince Napoléon au sénat et un autre discours de M. de Cavour dans le Parlement Italien ont cependant indiqué comme si imminente l'évacuation de Rome par les troupes françaises, que l'on peut s'attendre à en recevoir la nouvelle par chaque nouveau steamer, dont le télégraphe nous signalera l'arrivée. La seule raison de douter consiste, d'une part, dans l'effet qu'avaient produit dans les deux chambres les discours éloquents prononcés en faveur du Souverain Pontife et les imposantes minorités qui en ont été la suite; et de l'autre dans l'intérêt que peut encore avoir la politique de l'Empereur à conserver un pied à terre au centre de la péninsule.

Les débats sur cette grande question ont du reste donné aux chambres françaises une vie nouvelle, qui fait plaisir à voir. Quoiqu'elle soit venue des Thiers, des Guizot, des Montalembert, des Villemain, orateurs qu'on n'entend plus qu'à l'Académie, la tribune a retrouvé une partie de son ancienne splendeur; de jeunes talents pleins d'avenir s'y sont révélés en même temps que d'anciens lutteurs s'élevaient au-dessus même de leur réputation. La discussion a été en trois parties, absolument comme une trilogie antique. Dans le sénat, le Prince Napoléon s'est fait le porte-drapeau du parti anti-catholique, M. Baroche y a représenté la politique impériale (c'était le personnage mystérieux du drame) et M. de la Rochejacquelein, Heckeren et Barthe y ont défendu la cause du pouvoir temporel du saint siège, ce dernier avec une habileté consommée et un succès d'autant plus réel que ses antécédents lui donnaient l'avantage du sang-froid et de l'impartialité. Dans le Corps Législatif, M. Jules Favre, a traité la question au point de vue républicain et avec un rare bonheur; M. Billaut a défendu la politique de l'Empereur avec un talent qui s'est même élevé jusqu'à l'éloquence, et M. Keller, jeune député de l'opposition catholique, a révélé une aptitude parlementaire d'autant plus formidable qu'il a su dire de rudes vérités tout en restant dans les limites du décorum constitutionnel.

Tandis qu'il se retrempe ainsi dans un usage plus ample et plus généreux des libertés publiques, le régime impérial continue à subir les conséquences d'une fausse position à l'extérieur, et à souffrir à l'intérieur des désastres inspirés par la triste affaire-Mirès.

On a voulu voir dans ce sinistre politico-financier comme autrefois dans le fameux procès Teste-Cubièrre, un de ces grands scandales, qui annoncent dans un système,

« Cet esprit de vertige et d'erreur  
« De la chute des rois, funeste avant-coureur. »

Cependant l'inquiétude générale paraît s'être calmée, et la diversion puissante, opérée par le développement des libertés publiques, a dû agir dans ce sens. La tactique de Napoléon III aurait donc été en cela doublement heureuse.

On a cru un moment que l'Autriche allait tomber sur le Piémont; mais cette malheureuse puissance, si téméraire dans son agression, il y a deux ans, a perdu depuis la seule bonne occasion où elle eût pu prendre sa revanche. C'était au moment où le Piémont, au mépris du droit des gens, envahissait le royaume de Naples et les Etats du Pape. Ce qui s'est passé depuis dans le royaume des Deux-Siciles, et le fait que la France n'eût certainement point pu aller au secours de Victor-Emmanuel dans ce moment, indiquent assez clairement quel eût été le résultat de la lutte. Aujourd'hui l'empire d'Autriche ne peut que reculer une catastrophe qui deviendra d'autant plus terrible et inévitable que l'unité italienne se consolidera davantage. Il y a du reste dans tout ce qui a

rapport aux affaires d'Italie, un développement logique et progressif d'événements, qui indique comme une de ces grandes phases révolutionnaires que les nations doivent subir pour leur châtiment présent et pour leur amélioration future. Victor-Emmanuel remplacera peut-être Pie IX, comme il a remplacé François II; mais qui osera dire que Mazzini ou son école ne remplaceront pas, dans un temps donné, Victor-Emmanuel et M. de Cavour?

Ce même caractère de lente mais inévitable progression a marqué les diverses étapes de la crise américaine. A chaque pas qu'elle faisait, les optimistes se frottaient les mains, croyant bien que c'était le dernier; et attendant de la sagesse du Frère Jonathan et un peu de ses inclinations mercantiles et peu guerroyantes une solution pacifique. La mine aujourd'hui a fait explosion, et il n'est pas impossible que l'œuvre de Washington et de Franklin vole en éclats. Car où s'arrêtera la sécession? Une fois l'unité disparue, n'est-il point naturel de supposer trois ou quatre confédérations plutôt que deux?

Mais n'anticipons point sur l'avenir; le présent est assez triste pour la république voisine.

Le nouvel état de choses semble du reste devoir réveiller la vitalité de l'élément français dans le sud; les journaux de la Louisiane contiennent sur ce sujet d'intéressants articles, qui montrent que ces populations, dont le chiffre est plus fort et l'autonomie réelle mieux conservée qu'on ne l'avait cru, désirent sortir de l'obscurité où la politique du nord les avait jusqu'ici reléguées. Le chef militaire de la nouvelle confédération est un créole louisianais; le général Beauregard, qui vient de s'emparer de l'Fort Sumter, et sous les ordres de qui les premières hostilités ont eu lieu, descend d'une des familles les plus aristocratiques de la Nouvelle-Orléans. Agé seulement de 43 ans, il était Surintendant de l'École Militaire de West Point, lorsqu'à la suite d'un discours hostile de son beau-frère, le sénateur Sibley, il perdit la confiance du président Buchanan. Officier démissionnaire de l'armée américaine, il vient d'être investi du commandement en chef de l'armée du Sud. On le donne pour le meilleur stratège de l'Amérique.

Tandis que le Nord et le Sud de l'Amérique sont aux prises sur les champs de bataille, l'Est et l'Ouest du Canada sont aussi en hostilité bien prononcée au sein de notre Parlement. La demande de la représentation basée sur la population, appuyée sur le recensement dont les résultats ne sont point encore officiellement connus, a cessé cependant d'être repoussée par la fin de non recevoir ordinaire qui lui avait été jusque là opposée. La question a été discutée sous toutes ses faces, et la position prise par M. Cartier, ainsi que par tous ceux des membres de l'opposition du Bas-Canada qui ont parlé jusqu'ici est celle d'un refus positif d'accéder à la demande du Haut-Canada. Les débats sur cette importante mesure prolongeront probablement la session bien au delà du terme qu'on avait cru d'abord pouvoir lui assigner.

Entre les vacances de Pâques, que nos législateurs se sont données en toute conscience, il y a eu de plus un ajournement de convenance, lors de l'annonce officielle du décès de la duchesse de Kent, mère de Sa Majesté la Reine.

Marie Louise Victoire, duchesse de Kent et Strathern, et duchesse de Saxe, dernière fille de François, Duc de Saxe-Cobourg, et sœur de Léopold, roi des Belges, était née le 17 août 1786. Elle épousa le 21 décembre 1803, le Prince de Leiningen, qui mourut le 4 juillet 1814. Le 29 mai, elle épousa en secondes noces le duc de Kent, dont elle eut un seul enfant, la Princesse Alexandrina Victoria, née au Palais de Buckingham le 24 mai 1819.

Elle devint veuve une seconde fois le 23 janvier 1820; et s'occupa, pour bien dire, uniquement de l'éducation de sa fille pendant les dix-sept années qui précédèrent l'accession au trône de notre Souverain. C'est à la sollicitude et au dévouement de cette excellente mère que l'Empire Britannique est redevable des vertus, des connaissances et des perfections qui illustrent le règne actuel et le rendent sous ce rapport un des plus beaux de l'histoire moderne.

Les cours de l'Europe, à peine sorties du deuil que leur avait apporté avec la nouvelle année, la mort du Roi de Prusse, ont eu à le reprendre pour cette princesse alliée d'ailleurs à presque toutes les familles régnantes.

Frédéric Guillaume IV avait été frappé dans son intelligence quelques années avant de descendre au tombeau, et son frère, le Prince de Prusse, qui lui succéda aujourd'hui, sous le nom de Guillaume Ier, était depuis longtemps régent du royaume.

Le feu roi était d'un caractère irrésolu et peu fait pour la lutte; aussi est-il probable que les événements de 1848 ont contribué à préparer l'espèce d'allévation dont il a été affligé. C'était d'ailleurs un homme de beaucoup d'esprit, aimant les lettres et les arts, et l'on cite de lui une foule de bons mots et de traits pleins d'originalité. Il était né en 1795, et était âgé par conséquent de 66 ans.

Au moment où nous terminons cette petite revue, une calamité bien inattendue vient de frapper Montréal. Une inondation a converti près d'un quart de cette grande cité; un nombre considérable de familles pauvres se trouvent sans logements, et beaucoup de maisons de commerce dont les magasins ont été inondés, ont fait des pertes énormes.

C'est dimanche, le 14, vers sept heures du soir, que les glaces se sont accumulées sur les quais en montagnes énormes, et que le fleuve, sorti de son lit, et renversant tous les obstacles, a inondé la partie basse de la ville. L'espace submergé comprend tout le Griffintown, une partie des faubourgs St. Joseph et St. Antoine et toute la longueur de la rue des

Commissaires, une partie de la rue St. Paul et la rue McGill, jusqu'à la hauteur de la rue Lemoine. L'eau baigne les caves du marché Bonsecours, des fenêtres duquel on aperçoit au lieu des quais une vaste étendue d'eau couverte de glaces. Un grand nombre de bestiaux et d'animaux domestiques ont péri. Trois hommes sur cinq qui montaient un canot se sont noyés, l'embarcation ayant chaviré. Des bateaux, des chaloupes et des canots, parcourent les quartiers inondés et l'on fait ainsi parvenir aux pauvres gens réfugiés dans leurs greniers, du pain et des provisions. A la tête de ceux qui distribuent ces secours se trouvent le maire M. Rodier, le juge de police M. Coursol, et plusieurs prêtres. Hier dans l'après-midi le tocsin a sonné, c'était le bureau des inspecteurs du potasse qui brûlait au milieu du quartier inondé. Heureusement que cet incendie fut bientôt arrêté. Aujourd'hui l'eau a baissé d'environ quinze pouces. Voici les hauteurs auxquelles le fleuve s'est élevé au-dessus de son niveau habituel: Pont Victoria, 23 pieds, à l'est du pont, 25 à l'ouest, Rivière St. Pierre, 25 pieds, Place Jacques-Cartier 20 p. 30 pouces. Parmi les édifices inondés se trouvent l'Hôpital Général des Soeurs Grises, le Collège de Montréal et l'Usine à gaz. Les élèves du collège ont été congédiés pour quinze jours, temps qu'il faudra pour réparer les suites de ce désastre. La ville est sans gaz, et le sera encore plusieurs jours, même en supposant que l'eau se retire de suite. Or, on ne peut dire combien de temps l'état de choses actuel durera, car on ne sait quand partira la digue de glace formée dans les îles au-dessous de la ville. Plusieurs campagnes voisines sont également submergées. La plus grande inondation dont on se souvienne est celle de 1837; elle n'avait rien de comparable à celle-ci. On trouve dans la livraison de décembre 1855, de notre journal, le récit emprunté aux relations des Jésuites, d'une inondation qui eut lieu en 1643, le 25 décembre, ainsi qu'un vœu fait par M. de Maisonneuve, le gouverneur de la ville, lequel alla planter sur la montagne une tourde croix de bois qu'il porta sur ses épaules.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES LETTRES.

— Depuis le commencement de l'année, on a annoncé successivement la mort de plusieurs hommes de lettres français d'une certaine célébrité. C'est d'abord Henry Murger, poète de la déplorable école d'Alfred de Musset, qui cependant, d'après les journaux religieux, aurait fait une fin meilleure que ses œuvres et le milieu dans lequel il vivait n'aurait pu le faire espérer; c'est ensuite, M. Charles de Riancey un des pieux et habiles rédacteurs de *L'Union* de Paris, et auteur de plusieurs ouvrages historiques et littéraires d'un grand mérite. A ces deux pertes est venue bientôt s'ajouter celle d'Eugène Guinot, le feuilletoniste élégant, le spirituel chroniqueur qui, tant sous son propre nom que sous le pseudonyme de Pierre Durand, a si souvent déridé le front des lecteurs les plus moroses. Enfin, l'Académie qui venait à peine de réparer une des brèches que le temps lui avait faites, a perdu un de ses plus anciens membres, Eugène Scribe, qui en 1836, avait remplacé dans le docte corps le poète Arnault, auteur de la fameuse *Feuille détachée*, que tous les enfants savent par cœur. Eugène Scribe était né à Paris en 1791, et était par conséquent dans sa 70e année. Plusieurs fois millionnaire, il se faisait gloire de l'origine de sa fortune et avait pris pour armoiries une plume avec cette devise, *Indé fortune et libertus*. Son château de Sérécourt porte cette inscription :

« Le théâtre a payé cet asile champêtre,  
Vous qui passez, merci, je vous le dois peut-être. »

Le vaudeville et la comédie n'avaient point seuls contribué à l'enrichir, et le journal *le Siècle* paya 60,000 francs son roman *Piquillo Allaga*. La liste des œuvres de ce moderne Scudéry occupe 36 colonnes de la *France Littéraire*; il en a produit beaucoup depuis, et il s'occupait encore à en produire; lorsque la mort l'a surpris. Il a eu, dit-on, soin de donner à ses pièces de théâtre des titres dont les initiales répondent sans lacune à toutes les lettres de l'alphabet, de la, le Kiozque, Yelva, et Xucarilla.

On calcule que son répertoire se compose de plus de 360 comédies et vaudevilles. Quelques légères que soient ces pièces, c'est là un bagage bien lourd, même pour ce monde-ci.

Scribe est mort subitement, on pense, par la rupture d'un anévrysme. Il fut trouvé mort dans un fiacre à la porte d'un de ses amis. On cite beaucoup d'œuvres et de traits de bienfaisance de cet homme célèbre. Il a fait tout en son pouvoir pour améliorer la condition des auteurs pauvres, et il a fondé la « société des auteurs dramatiques. »

BULLETIN DES SCIENCES.

MINES DE CUIVRE D'ACTON.—Un intéressant récit d'une visite faite aux mines d'Acton par un des rédacteurs du *Canadian Naturalist and Geologist* a paru récemment dans cette publication. Nous le reproduisons en grande partie. Après avoir décrit à grands traits les principaux endroits traversés par le Grand Tronc, depuis Montréal jusqu'au village d'Acton, station qui n'est éloignée de cette ville que d'environ 70 milles, l'auteur ajoute :

« Cet établissement était autrefois pauvre et peu fréquenté; mais aujourd'hui, grâce aux mines de cuivre qu'on a découvertes, il grandit et s'anime vigoureusement. Pour belle, cette place ne l'est point. Le territoire qui l'entoure ne fait pas voir que l'œuvre du défricheur y soit encore fort avancée. On rencontre ça et là dans la forêt quelques pièces de terre cultivées, et des pâturages. Partout on voit des souches et des arbres rabougris. Le sol n'est pas bon; ce n'est le plus souvent qu'un sable aride, et qui ne vaut guère la peine d'être cultivé. Cependant il est des saisons où il donne un bon pâturage et c'est à cet emploi très probablement qu'il servira désormais.

« Les vieilles maisons du hameau disparaissent rapidement pour faire place à des constructions nouvelles et plus convenables. De grands bâtiments s'élèvent de toutes parts pour magasins, ateliers, habitations. Déjà la richesse commence à s'introduire dans cette place, jusqu'ici obscure et négligée. Pendant ces derniers mois, sa population a dû s'accroître d'un moins sept fois ce qu'elle était auparavant. Les signes de la prospérité se manifestent partout. Les champs stériles, qui se seraient, pour ainsi dire, donnés hier, sont aujourd'hui transformés en emplacements profonds aux constructions urbaines, et leur valeur augmente énormément. Suivant le cours ordinaire des choses en ce pays, le village de toute probabilité sera bientôt ville, et la ville avec le temps prendra rang de cité incorporée.

« Les mines sont à la distance d'environ un demi-mille du village, et à l'ouest. La route qui y conduit passe d'abord sur un fouds bas, marécageux et qui est en partie déblayé, puis elle se continue un peu plus loin sur un terrain sec et sablonneux. A mi-chemin, environ se trouve une grande bande de sable qui s'étend vers le midi, un peu à l'ouest. L'arbre qui vient le mieux ici, c'est la peruche; la tourbière abonde dans les marais, où croissent aussi, à titre de broussailles, des arbustes et des plantes d'une physionomie curieuse. Cette région n'a rien de pittoresque. Un amateur de la belle nature ne penserait jamais à la venir chercher ici. Le botaniste qui parviendrait à se frayer un chemin à travers les sources, les chicots noirs par le feu, les tronçons de bois abattu, et caries, les ronces et les épines dont cette contrée est couverte se croirait assez mal récompensé de ses peines, même par l'attrait des jolies plantes qu'il trouverait. Une boussole à la main, nous avons essayé d'explorer le désert dont nous étions environné, et cette tâche eût été assez rude pour nous sans le plaisir de la nouveauté qui nous y a soutenu. Toutefois nous avons pu nous convaincre que la bande de sable s'étend à travers le bois, à un demi-mille environ vers l'occident, parallèlement à la chaîne de roches calcaires sur le bord de laquelle se trouvent les mines. A ces indices, disons-le ici, on reconnaît que ce dépôt minéral a pu se former sur les rives d'un ancien estuaire, lorsque s'opéra l'élevation du continent.

« Au géologue cependant cette région offre beaucoup d'encouragement. Les traces du cuivre qui se voient à la surface sont des stimulants bien propres à provoquer des expériences sérieuses. Parmi ces masses rocheuses qui ont dû subir tant de changements, on pourrait trouver quelque fossile au moyen duquel il serait possible de déterminer avec exactitude la position occupée par cette formation dans la grande série silurienne. Un tel espoir suffirait pour légitimer l'emploi de beaucoup de temps et de travail à cette œuvre. A mesure qu'on approche du champ de l'exploitation, on est averti, par les allées et venues des voitures qui transportent le précieux minéral dont elles sont chargées, qu'on arrive dans l'enceinte d'une place où il se fait un mouvement industriel extraordinaire. On entend les marteaux qui frappent de toutes parts, et le bruit sourd et tonnant de la mine qui gronde sous les coups du fer et du feu qui la font éclater incessamment. Tout cela retentit agréablement à l'oreille et relève beaucoup l'intérêt de cette scène. Mais suivez le chemin jusqu'à l'endroit où il se termine dans l'espace qui sépare le village du gisement cuivreux. De ce point un riuit tablénu se déroule à vos yeux. Une clairière dont tout le bois a disparu, s'ouvre devant vous; elle peut avoir un mille d'étendue, sur une largeur d'un demi-mille. Cet espace est couvert de bâtiments en bois érigés pour la circonstance, et de monceaux de roc brisé. Il est coupé sur toute sa longueur par des tranchées, des puits, des carrières profondes. Au delà, sur le dernier plan, et s'élevant à une hauteur d'environ cent pieds, se trouve une chaîne de rochers jonchés de pierres cassées et que des buissons couronnent d'une végétation mesquine.

A cet endroit de l'article que nous reproduisons est contenue la description des mines d'Acton, donnée par Sir William Logan dans son rapport de 1858.—description savante, lumineuse, et dont l'auteur a eu l'occasion de vérifier la remarquable exactitude, ainsi qu'il le dit lui-même. Nous regrettons de n'avoir de place ici que pour en traduire les deux passages qui suivent :—

« Il me paraît probable, d'après les faits constatés par l'état actuel des travaux d'excavation, que le minéral de cuivre et les matières siliceuses avec lesquelles il est mêlé constituent une pâte de brèche, ou un conglomérat dont les fragments ont dû s'accumuler par suite d'un affaïssement dans la surface des sédiments argileux et silico-magnésiens, formant les schistes et les masses dont ceux-ci sont accompagnés, tandis que les sulfures de cuivre ont pu se déposer par suite de l'action de sources dans lesquelles le métal, d'une formation plus ancienne, aurait été entraîné à l'état de solution. Ces mines de cuivre paraissent avoir toutes les conditions d'une ressemblance frappante avec celles des Monts Urales, décrites par Sir Roderick Murchison, si ce n'est qu'en Russie les minerais offrent des carbonates et non pas des sulfures.

« Quoiqu'il en soit, cette masse minérale est sans aucun doute fort considérable. Déjà, après neuf semaines de travail seulement, elle a donné près de 300 tonnes de minerai, que l'on suppose devoir contenir environ 30 pour cent de métal pur. Cela représenterait une valeur d'à peu près \$43,000, pendant que les frais d'exploitation et de transport seront comparativement minimes,—la dépense du fonds non comprise. Malgré tout ce qui en a été extrait, la masse visible ne paraît avoir été que modérément entamée. »

L'auteur donne ensuite de nouveaux renseignements d'après des notes prises par les propriétaires des mines, et s'applique, en terminant, à faire connaître l'état où celles-ci se trouvaient lors de sa visite. Les travaux d'excavation étaient plus avancés malgré cela cependant, la roche minérale ne paraissait pas avoir diminué. Il est d'avis qu'elle ne s'amointrit pas à mesure qu'elle pénètre dans les couches qui la renferment, qu'elle existe à divers degrés d'épaisseur sur toute la ligne des calcaires qui lui servent d'appui.

À l'époque de l'infiltration cuivreuse, il n'est pas improbable que des perturbations et des changements très-considérables eurent lieu dans ces couches, ce qui explique l'état anormal où elles se présentent aujourd'hui. Ce n'est donc qu'un moyen d'expériences qu'il sera possible de préciser le véritable caractère de cette formation. Le cuivre qu'elle renferme peut exister en quantités exploitables dans toute la vallée d'Acton et d'Upton, qui formerait ainsi une des régions du monde les plus importantes au point de vue minéral. Mais pour être inégalement réparti dans ce vaste espace et ne se trouver en abondance qu'à certains endroits, le filon cuivreux ne laisserait point d'être, même en ce cas, d'une grande valeur. Un travail habile et judicieux pourrait encore y réaliser de beaux profits.

De nouvelles opérations qui allaient être commencées au nord du premier chantier, feront mieux juger de l'étendue et du caractère des dépôts. Les mines d'Acton sont bien conduites et il s'y déploie une grande activité. L'automne dernier, on y donnait de l'emploi à 200 personnes environ, hommes, femmes et enfants. Le minerai, après avoir été préparé, était mis dans des barils; et des mines à la gare du chemin de fer, près du village, des charrettes canadiennes passaient continuellement, chargées de cette marchandise précieuse. Une très grande quantité de ce cuivre, que celui du lac Supérieur seul surpasse en qualité, a déjà été transportée à Boston.

C'est là une nouvelle source d'industrie qui devra profiter non-seulement aux particuliers qui en auront fait l'exploitation, mais au pays tout entier. Car, ainsi que le fait observer notre auteur, toute valeur tirée du sol est autant d'ajouté aux ressources communes, puisque cela peut faire augmenter l'emploi du travail et procurer à la fois plus de moyens pour étendre les opérations du commerce et de l'agriculture.

— On sait que le gouvernement canadien a voté une somme pendant la dernière session, pour permettre au directeur de l'observatoire de Québec, le lieutenant Ashe, de se joindre à l'expédition américaine, qui devait aller au Labrador observer l'éclipse du mois de juillet. Le récit de cette expédition n'a pas encore paru, mais l'*American Journal of Sciences* en a donné quelques détails que nous analysons :

L'expédition quittait Brooklyn, le 28 juin, et arrivait à l'endroit choisi d'avance sur les côtes du Labrador, le 13 juillet vers minuit, juste au moment où le soleil allait disparaître sous l'horizon. On ne put s'avancer vers cette côte qu'avec une extrême précaution : il n'y a peut-être pas au monde de parage où la navigation soit plus difficile et plus dangereuse, les îles, les îlots, les rochers sous-marins et les rescifs sont absolument incalculables et là où ces dangers fixes n'existent pas, ils sont remplacés par des bancs de glaces flottantes. La latitude exacte de la station d'observation était 39° 48' moins quelques secondes et la longitude, donnée par le chronomètre 4 h. 16 m. 59 s. ouest de Greenwich.

À peine le débarquement était-il effectué, que commença une tempête de vent et de pluie qui, pendant deux ou trois jours empêcha absolument de se servir de la lunette des passagers. Jusqu'au jeudi soir qui précéda l'éclipse, les nuages furent si épais et si persistants qu'ils empêchaient l'observation des étoiles. Cependant, le vendredi, le soleil fut entièrement découvert au commencement et pendant la plus grande partie de l'éclipse; mais des nuages passaient rapidement sur cet astre et le cachaient totalement pendant de courts instants : on craignit même quelques temps de ne pouvoir s'assurer du contact final. Heureusement que les quatre ou cinq dernières secondes laisserent voir le croissant oriental du soleil entièrement libre et l'observation si désirée put être faite d'une manière satisfaisante. Le lieutenant Ashe n'en fut le bonheur, en dépit de ces nuages, de saisir un point de lumière et de fixer sa position dans la couronne qui entoure la lune pendant l'obscurité totale. Cela pourra être utile plus tard pour corroborer les observations faites ailleurs, dans des circonstances plus favorables, sur les apparences de ce rare et beau phénomène. Le point brillant observé par M. Ashe était blanc et non innégal.

Quinze aurores boréales ont été observées pendant le temps que dura l'expédition; mais pendant ce même temps, l'électricité atmosphérique a été presque nulle. Le 22 juillet il y eut une tempête de neige et du verglas qui couvrit tout le pont du steamer et enveloppa d'un vaste manteau blanc toute la contrée voisine aussi loin que la vue pouvait s'étendre. Lors du retour on voyait encore de la neige sur les montagnes le long de la côte.

— M. Babinet dans une note sur les variations séculaires des mers intérieures, lu à l'Académie des Sciences, exprime l'opinion qu'on pour-

rait peupler assez facilement de harengs les lacs de l'Europe et de l'Amérique.

— L'équipage de la corvette *La Capricieuse* a été témoin dans la nuit du 20 au 21 août du spectacle désigné généralement sous le nom de *mer de lait*. On crut d'abord à une illusion d'optique; mais en examinant avec soin l'eau puisée dans la mer, on reconnut qu'elle tenait en suspension une quantité considérable d'animalcules lumineux. Nous avons tous admis dit le commandant, M. Trebuchet, que le phénomène devait être attribué à la présence de ces animalcules si petits, mais si nombreux que l'œil ne pouvant séparer leur clarté individuelle subit une impression analogue à celle de la lumière stellaire de la voie lactée. — *Cosmos*.

#### BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

— En France, nous l'avons déjà dit, les instituteurs trouvent le moyen d'ajouter à leur traitement, qui y est aussi médiocre, sinon encore plus minime qu'en Canada, divers moyens d'existence. Au nombre de ces moyens figure principalement l'apiculture, ou l'élevage des abeilles. Elles peuvent fournir aussi à un instituteur intelligent les moyens de donner à ses élèves la plus intéressante — et, si elle n'était pas entourée de précautions, la plus piquante — des leçons d'histoire naturelle. Nous croyons donc rendre service aux instituteurs en reproduisant, du journal *L'Agriculteur*, le passage suivant extrait d'un livre de feu M. Amury Girod. Nous ajouterons que, dans certaines parties du district de Montréal, surtout dans l'île Jésus, beaucoup de cultivateurs se font de bons revenus avec leurs ruches :

« — D. Quel est à peu près le produit des abeilles ? »

« — R. Il est considérable quand on observe exactement tous les soins que l'indique, parce que vous n'en perdez pas. Je vais établir un calcul sur cent ruches. Cent ruches peuvent vous coûter, à 21 francs la pièce, 2100 francs.

« Cent ruches feront au moins cent essaims; mais il peut s'en perdre, en mourir l'hiver; mettons à 60 le nombre des essaims venus à bien; mettons-en le prix à 10 frs., ce qui fait 600 francs.

« Pour le miel, comme une bonne ruche peut rapporter dix à douze livres de miel, que les plus faibles n'en donnent que deux livres, ce sera en prenant le terme moyen, six livres par chaque ruche, ce qui fait pour les cent ruches 600 livres de miel. Le prix moyen est depuis 40 jusqu'à 80 frs. le cent; c'est donc pour le terme moyen 60 frs. le cent. 360 frs. — Total, 1185 frs.

« Le revenu serait donc de plus de cinquante pour cent, ce qui, à ce qu'il me semble, mérite qu'on s'occupe des abeilles.

« Les mouches à miel, ajoute *L'Agriculteur*, ne coûtent rien, puisqu'elles vont partout, à de très grandes distances, même sans causer de dommage nulle part. Le plus pauvre peut posséder des centaines de ruches sans autre bien qu'un petit enclos qui puisse les contenir. L'apreté de notre climat n'est pas une raison qui doive nous empêcher d'avoir des abeilles, puisque les ruches prospèrent en Russie, sous un climat encore plus froid que le nôtre. »

— Un cultivateur du Bas-Canada acheta un jour à une vente publique, un baromètre, bien qu'il n'en connût pas précisément l'utilité. Néanmoins, il finit par y porter une grande attention, et le *Commercial Advertiser* nous apprend qu'en un seul jour, grâce à ce baromètre, le cultivateur put sauver une quantité de blé valant deux cents piastres. Il avait un beau champ de blé prêt à être engrangé; notre cultivateur désirait couper et sauver en outre une pièce d'avoine. Ayant jeté par hasard la vue sur le baromètre, il vit que le mercure avait considérablement baissé, et, en dépit du beau temps, qu'une tempête était imminente. Il mit tous ses hommes à l'œuvre, et le blé fut sauvé en bon ordre, justement à la veille de la plus violente tempête de la saison, qui eût considérablement endommagé le grain coupé. Cet homme maintenant travaille en se guidant sur le baromètre, et il sait si bien choisir la température la plus favorable qu'il sert lui-même de guide à ses voisins. — *Journal de Québec*.

*Sucre d'érable.*—Un journal américain donne les excellentes suggestions suivantes sur la manière de faire le sucre :

Si vous ne faites bouillir votre eau d'érable aussitôt après qu'elle sera coulée, vous ne ferez pas de bon sucre. Si vous laissez cette eau s'échauffer, le chaudron dans lequel vous la ferez bouillir donnera une couleur noire au sucre qui aura un goût désagréable, et sera nuisible à la santé de celui qui en fera usage. — Ne laissez jamais brûler le sirop sur les parois des chaudrons, et nettoyez-les toutes les fois que vous les remplirez. — Que votre sirop ne passe pas plus d'une nuit dans les vaisseaux, et faites-le assez épais pour qu'il y ait une livre de sucre dans une pinte; brassez-le jusqu'à ce qu'il devienne bien froid et en sucre, mettez-y un peu de lait, et brassez-le souvent, en tenant un feu modéré sous les chaudrons, jusqu'à ce qu'il y ait de l'écumé autour, prenez toujours garde de ne laisser brûler. Brassez le sucre jusqu'à ce qu'il soit bien froid et sec. Ayez soin de ne jamais mettre du sucre chaud dans des vaisseaux de bois. Si vous prenez toutes ces précautions, vous ferez assurément du beau sucre. — *Ere Nouvelle*.